lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE | PARAIT LE MARDI | N° 279 — SEMAINE DU 1er AU 7 JANVIER 1974 | PRIX : 2 F

ESSENCE ET PETROLE

exemple du partage des sacrifices selon les gouvernants

en bref... en bref... en bref...

L'avenir que Chalandon envisage pour nous

Pour lutter contre l'inflation, Chalandon a trouvé au Brésil la recette idéale : c'est l'indexation des salaires, des loyers, des revenus, des sommes épargnées... sur les prix. Il a exposé aux parlementaires les avantages qu'il verrait à l'application d'un tel système en France : encourager l'épargne, dégrèver d'impôts les entreprises qui déduiraient de leur bilan les sommes destinées à compenser la dévalorisation de leurs fonds de roulement...

Pour remplir les caisses de l'Etat, Chalandon propose de rajouter, comme au Brésil, un alourdissement des impôts directs et leur prélèvement à la source qui, outre qu'il fait rentrer plus vite l'argent, a l'avantage de **« diminuer les disponibilités laissées entre les mains des contribuables »**. Voilà un miracle à la brésilienne : les Français, disposant de moins d'argent, dépenseront moins.

En ce qui concerne les salaires, les travailleurs n'auraient, selon Chalandon, pas à se plaindre, puisqu'ils auraient l'échelle mobile. Au Brésil, les augmentations sont fixées par le ministère du Travail en fonction de la hausse des prix (on sait ce que valent les indices gouvernementaux) et, surtout, les chefs d'entreprises n'ont pas le droit, sous peine de sanctions fiscales, d'accorder des salaires supérieurs : c'est tout simplement le bon vieux blocage des salaires.

Mais, termine Chalandon, une telle politique **« implique à la fois discipline et contrôle, c'est-à-dire un pouvoir dont l'autorité est respectée. Tel est le cas du Brésil, non seulement parce qu'il traite sans ménagement ceux qui s'opposent à lui par la violence, mais aussi parce qu'il exerce un contrôle sans excès mais sans faiblesse à l'égard de l'économie »**. Pour réaliser en France son « miracle brésilien », une dictature à la brésilienne, voilà ce dont rêve pour nous Chalandon.

Les ouvriers brésiliens ont, eux, un tout autre point de vue du miracle économique de leur pays. En décembre dernier, une série de grèves se sont déclenchées dans une des grandes entreprises de Sao-Paulo, la fabrique d'ascenseurs Villares : les ouvriers venaient d'avoir une augmentation de 18 % dans le cadre du réajustement fixé par le ministère, mais cela était loin de rattraper la hausse des prix et les ouvriers réclament 10 % de plus. Et, dans ce pays où les patrons ne se gênent pas pour licencier sous n'importe quel prétexte les ouvriers qui leur paraissent combatifs, où les services de sécurité pourchassent systématiquement pour « subversion » toute protestation ouvrière, cette grève, le premier mouvement important depuis les grandes grèves de 1968, a surpris le gouvernement. Elle montre en tout cas que la répression n'a pas suffi à désarmer totalement le prolétariat.

Le défi antidémocratique de Messieurs les sénateurs

Les élections présidentielles ne sont prévues que pour 1976, mais le monde politique s'agite déjà beaucoup. Parmi les principales préoccupations de ces messieurs : l'organisation même du scrutin. Par là, entendez qu'il faut tout mettre en œuvre pour éliminer les candidatures « fantaisistes », c'est-à-dire, en réalité, les candidatures qui déplaisent au « monde politique », celles de l'extrême-gauche.

La candidature de Krivine en 1969 n'a guère plu aux états-majors politiques. Les dispositions juridiques sont donc en voie de modification, pour éviter toute candidature révolutionnaire.

Le Sénat vient de voter une législation draconienne. Au lieu des signatures de cent maires ou conseillers généraux qu'il fallait auparavant pour patronner une candidature, il faudra désormais, si la Chambre des députés suit le Sénat, celles de cinq cents élus.

De plus, parmi ces cinq cents élus, il faudrait vingt-cinq parlementaires et cinquante conseillers généraux. C'est tout, mais c'est suffisant pour donner le monopole des candidatures aux grands partis « représentatifs ».

L'Humanité publie ces décisions du Sénat sans aucun commentaire. Le PCF était déjà intervenu pour limiter les candidatures aux présidentielles. Une fois de plus, l'Union sacrée s'organise... contre l'extrême-gauche.

LA DST :

intox ou canular ?

La DST, par la bouche de son directeur, M. Biard, a refusé au juge d'instruction Bernard, chargé d'enquêter sur l'affaire des micros du **Canard,** les confrontations que celui-ci ordonnait entre les témoins et des membres de cette officine policière. M. Biard, ainsi qu'un mystérieux « haut fonctionnaire », se retranchent derrière le secret de la défense nationale : selon eux, l'identité du personnel et les missions de la DST ne peuvent être révélées sous peine de mettre en danger la sûreté du territoire. Il y aurait d'ailleurs un décret de 1964 qui protégerait ce secret : ce n'est pas la peine de chercher le décret dans votre collection du **Journal Officiel,** vous ne le trouverez pas, il n'a pas été publié, car il est... secret.

Si la DST refuse d'admettre que ce sont ses hommes qui ont truffé les murs de l'immeuble du **Canard** de micros indiscrets, elle revendique par contre hautement l'arrestation de trois Palestiniens armés et la découverte d'une base pro-palestinienne à Villiers-sur-Marne. Bien entendu, on ne connaît pas les James Bond qui ont opéré ces arrestations ; quant aux perquisitions dans la fameuse villa, elles ont été opérées par la police, sans doute pour que les membres de la DST ne se fassent pas repérer.

La direction de la DST, qui pensait sans doute redorer son blason avec cette affaire, a été obligée d'avouer que les informations qui lui avaient permis ce coup de filet venaient de l' « étranger », sans plus de précision. Elle ne peut quand même pas avouer que ce sont des agents secrets israéliens qui, à son nez et à sa barbe, auraient mené l'enquête en France.

Alors ? Il y a quand même quelque chose de bizarre ! On découvre une vilaine affaire de micros qui semble ne pouvoir être l'œuvre que de services équipés pour, c'est-à-dire de la DST : celle-ci nie formellement.

Un juge demande au chef de la DST de montrer des gens qui ont été nommés par le **Canard Enchaîné** : ce chef refuse en se retranchant derrière un décret secret.

On arrête un commando, on démantèle un réseau pro-palestinien : ce sont les services étrangers qui ont fait tout le travail.

Voilà un organisme policier, chargé de besognes sur toute l'étendue du territoire, dont on ne connaît que quatre responsables, et encore.

Tous ces éléments réunis inclinent à penser que la DST est comme le Père Noël : elle n'existe pas. On en exhibe un dirigeant qui ne dirige rien, qui n'ordonne ni ne réalise aucune mission et qui refuse (et pour cause) de montrer ses sous-fifres.

Si la DST dépendait du **Canard** on dirait que c'est un canular. Mais comme c'est Marcellin qui en est le chef, ce ne peut être que de l'intox.

Il reste cependant un mystère : ce service dispose d'un budget, qui n'est pas miséreux.

Où passe l'argent ?

Un ex-ministre de l'Intérieur à la tête du gouvernement espagnol : une fidèle image du régime franquiste

Après de longues hésitations, Carlos Arias Navarro, jusque-là ministre de l'Intérieur, a finalement été désigné comme successeur de Carrero Blanco, exécuté par un commando basque, au poste de Premier ministre.

Le choix est en lui-même tout un symbole. Franco lui-même a tenu à déclarer que **« rien n'était changé »**, que **« tout devait continuer comme avant »** et que **« les institutions du régime permettent, en tout cas, de trouver toutes les réponses »**. Il s'agit de maintenir le régime franquiste contre vents et marées. Contre la classe ouvrière qui se dresse, il s'agit de manier encore et toujours la répression. Sur les oppositions politiques qui cherchent à s'exprimer dans le pays, il s'agit d'abattre, encore et toujours, la chape de plomb de la dictature.

Face au peuple espagnol, quelle plus fidèle image de ce qu'il est le régime pouvait-il trouver que ce ministre de l'Intérieur, artisan de la répression de ces derniers mois et du raidissement du régime contre toutes les oppositions ?

Le régime franquiste continuera de faire la guerre à son peuple et tient à l'affirmer publiquement : telle est la signification du choix de Carlos Arias Navarro comme nouveau Premier ministre. Il n'y avait, sans doute, rien à attendre d'autre de ce régime. C'est en quoi un attentat comme celui qui a été perpétré contre Carrero Blanco est discutable, car il ne peut, en lui-même, ouvrir une issue pour les exploités. Mais qui s'étonnera que, face à ce gouvernement de guerre civile, des hommes choisissent, à leur tour, de faire la guerre et d'assassiner un responsable en chef de ce gouvernement ?

« Le régime continuera comme avant » a dit Franco. Mais les hésitations qui ont marqué le choix du successeur montrent pourtant que cette dictature qui se raidit sent le sol trembler sous elle et hésite devant l'avenir. Le problème de la succession de Franco se trouve sans solution immédiate après la mort de Carrero Blanco. Les maîtres du régime craignent cette échéance politique et les crises auxquelles elle peut donner lieu. Ils constatent que la répression est de plus en plus impuissante à faire baisser la tête à tous les opprimés du pays.

L'enterrement du tortionnaire Carrero Blanco. (Ph. AFP)

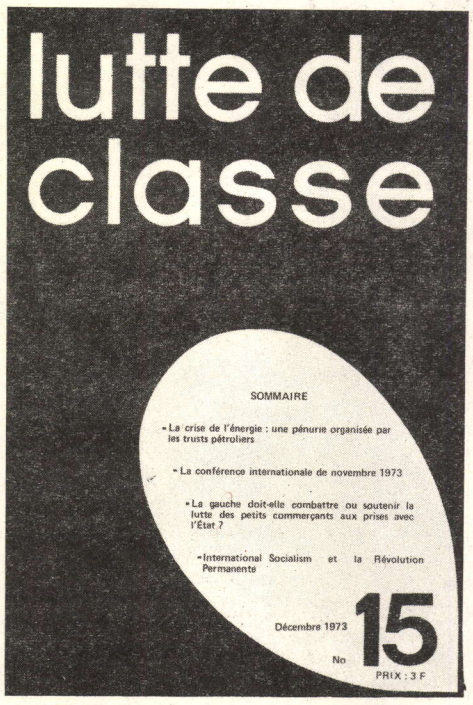

LUTTE DE CLASSE

numéro 15

Au sommaire :

— La crise de l'énergie : une pénurie organisée par les trusts pétroliers.

— La conférence internationale de novembre 1973.

— La gauche doit-elle combattre ou soutenir la lutte des petits commerçants aux prises avec l'Etat ?

— International Socialism et la Révolution Permanente.

EDITORIAL

ESSENCE ET PÉTROLE :

EXEMPLE DU PARTAGE DES SACRIFICES SELON LES GOUVERNANTS

CEUX qu'inquiétait le spectre d'un monde paralysé par le manque de pétrole, évoqué par toute la presse depuis des semaines, peuvent se rassurer. La décision des pays arabes de mettre fin à toutes les limitations de livraisons, avant même que celles-ci aient eu le temps, dans la plupart des cas, de faire sentir leurs effets, montre bien que, malgré toutes les déclarations de nos gouvernants, l'Europe n'a jamais été sérieusement menacée d'une pénurie grave de produits pétroliers.

Cependant cette décision a été précédée d'une hausse du prix du pétrole brut. Et l'on commence d'ores et déjà à nous expliquer que, si demain nous payons l'essence plus cher au pompiste, cela sera la conséquence directe et fataie de la décision des pays producteurs.

Or il n'en est rien. Si demain nous payons l'essence beaucoup plus cher, comme tout le laisse croire, ce sera avant tout parce que nos gouvernants en auront décidé ainsi.

Même après la dernière hausse, même après avoir doublé, le pétrole brut reste en effet une source d'énergie bon marché : le litre de produit raffiné, d'essence par exemple, reviendrait à moins de 0,44 F après cette augmentation, contre 0,24 F avant. Mais les automobilistes payaient déjà le litre de super 1,35 F... C'est que l'Etat français prélève sur le prix d'un litre d'essence une part royale, proche de 75 % de son prix de vente (et plusieurs fois supérieure à celle qui revient au pays producteur). Une diminution des impôts sur l'essence pourrait donc facilement éponger la hausse à la production qui vient d'être décidée. Mais ce n'est pas dans ce sens là que le gouvernement interviendra.

Si même l'Etat ne prélevait que le même impôt, le litre d'essence n'augmenterait que de 20 centimes. Or tout permet de penser que l'augmentation sera bien plus forte car les bénéfices des sociétés pétrolières comme la part du fisc vont augmenter plus encore que le pétrole brut.

Le gouvernement italien a déjà annoncé des mesures précises, qui montrent ce qui pourrait bien nous attendre dans les mois qui viennent : il ne s'agit de rien de moins que d'un rationnement par les prix. Chaque automobiliste italien aurait droit à soixante-douze litres de carburant par mois, vendu l'équivalent de 1,90 F le litre. Et au-dessus de ces soixante-douze litres, il pourrait acheter de l'essence librement... mais à 3,10 F le litre.

Ces mesures destinées à restreindre la consommation d'essence, tout en en augmentant considérablement le prix (d'une manière qui n'a aucune commune mesure avec la hausse du pétrole brut), vont exactement dans le sens de ce que veulent les grands trusts pétroliers internationaux : augmenter leurs bénéfices, non pas en vendant plus de marchandises (ce qui les obligerait à investir des sommes considérables dans la construction de nouvelles raffineries), mais en la vendant plus cher.

Et le cas de l'essence ne fait qu'illustrer le fait que la crise, dans la société capitaliste, n'est pas la crise pour tout le monde, car elle ne frappe pas de la même manière les riches et les pauvres. Les possédants rejettent sur les travailleurs et les couches les plus pauvres de la population, les difficultés économiques de la société capitaliste.

Alors, sachons, nous, travailleurs, tirer les leçons de cet état de fait. Sachons que nous n'avons pas le choix : si nous voulons éviter que les difficultés économiques du système capitaliste se traduisent pour nous par de la misère et du chômage, nous devrons engager la lutte pour une véritable échelle mobile des salaires et pour la répartition du travail entre tous avec garantie des salaires en cas de chômage, pour que les patrons supportent les frais de la crise, après avoir construit et augmenté leur fortune lors des années de prospérité.

Camacho condamné à 20 ans de prison :

A bas la répression franquiste !

TANDIS qu'après de longues journées d'hésitation, Franco désignait le successeur de l'amiral Carrero Blanco, choisissant le ministre de l'Intérieur du précédent gouvernement, le tribunal de Madrid prononçait son verdict dans le procès des dirigeants des commissions ouvrières.

Et les juges n'y ont pas été de mainmorte. Camacho est condamné à vingt ans et un jour, tandis que les peines de ses coinculpés varient de vingt à douze ans. Ces peines correspondent à ce que coûte, dans l'Espagne franquiste, le crime qui consiste à constituer une « association illicite », ainsi que le précise l'acte d'accusation. Car ce que la justice franquiste reproche à Marcellino Camacho et à ses compagnons, c'est d'avoir entrepris d'organiser les travailleurs dans des syndicats qui, faute d'être autorisés, sont bien forcés de fonctionner clandestinement. C'est ce que l'acte d'accusation dressé contre Camacho, qualifie de « **pire comportement social** ».

Mais le procès l'a montré, la répression qui s'abat sur les militants ouvriers espagnols n'entame pas leur détermination. Camacho qui a déjà passé de nombreuses années en prison, pas plus que ses compagnons n'ont faibli face à leurs juges. D'accusés, ils se sont transformés en accusateurs pour dénoncer la dictature sinistre qui, depuis plus de trente ans, pèse sur la classe ouvrière espagnole. Ils ont montré que, malgré la répression, la lutte des travailleurs n'avait jamais cessé de s'organiser et que les coups que le régime tente de porter au mouvement ouvrier ne réussissent pas à entraver cette organisation. Les grèves se multiplient — au moment même du procès, des milliers de mineurs asturiens étaient en grève.

La sévérité du verdict de Madrid est sans doute à l'image de la crainte des nantis qui règnent en maîtres en Espagne, ces nantis qui voient à juste titre dans la classe ouvrière espagnole leur ennemi le plus dangereux et le plus déterminé. En ce sens, ils n'ont pas tort. Mais ils risquent de déchanter s'ils pensent ainsi briser la combativité ouvrière. A l'image de Camacho et de ses compagnons, la détermination de la classe ouvrière espagnole saura vraincre la dictature franquiste.

Jean-Pierre VALI.

sommaire

EN FRANCE

● Leur nouvelle société...

Page 7
— L'extrême-droite à la recherche d'une politique.
— A Orléans : le tribunal désavoue le Parquet et déboute les fascistes.

Page 16
RACISME.
— Trois nouvelles victimes en trois jours.
— La police raciste de Nanterre à l'œuvre.
— Un esprit simple dans un corps pur.
— Communiqué du GISTI : la misère des conditions de logement : deux jeunes travailleurs portugais meurent asphyxiés à Villeneuve-Saint-Georges.

● Dans les entreprises

Page 5
— Bernard-Moteurs (Rueil) : débrayages contre les crimes racistes.
— Va'lourec (Noisy-le-Sec) : la chaudière explose... ou chauffe qui peut !
— Câbles de Lyon (Gennevilliers) : grève depuis plus d'un mois.

Page 10
— Motorola (Toulouse) : répression antisyndicale.
— Les ouvrières de Thermédoc font partiellement céder Domec.
DANS LES HOPITAUX.
— Denain (Nord) : à l'hôpital, des conditions de travail intolérables.
— Centre Hospitalier de Troyes : mutation arbitraire à l'école d'infirmières.

Page 11
— Peugeot (Sochaux) : une fin d'année mouvementée.
— Renault-Billancourt : la maîtrise mène l'enquête.

DANS LE MONDE

Page 8
— Le dollar remonte mais le monde continue à s'enferrer dans la crise.
— La pluie ne suffit pas à supprimer la famine dans les pays du Sahel.

Page 9
LA CONFERENCE DE GENEVE IGNORERA-T-ELLE LES DROITS DES PALESTINIENS ?
— Quel Etat pour les Arabes palestiniens ?
— Les grands absents : les peuples concernés.

DIVERS

Page 12
— LIVRE : **Le nouvel enjeu pétrolier,** de J.-M. Chevalier.

Page 15
— CINEMA : **Le Kid,** de Charlie Chaplin ; **Les trois mousquetaires,** de Richard Lester ; **Les bons sentiments font les bons gueuletons,** de Michel Berny ; **Salut l'artiste,** de Yves Robert.

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O.
Département Presse Offset
4, rue du Boulol

Impression : Roto technic Offset
Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

leur nouvelle société

Comité d'usagers de Neuilly-Plaisance (93)

UN PREMIER RECUL DU GOUVERNEMENT

POUR obtenir le service de l'autobus 127 vers le centre de Neuilly-Plaisance et la mairie de Montreuil, les usagers du Plateau d'Avron avaient dû organiser en mai 1971 et mars 1972 pas moins de trois délégations auprès du Syndicat des Transports. Au mois d'octobre dernier, cet organisme gouvernemental décidait de supprimer ce service d'autobus dans la journée et le dimanche matin, c'est-à-dire de couper totalement les habitants de ce quartier ne possédant pas de voiture du centre administratif de la ville. Le Syndicat des Transports décidait également de remplacer l'autobus 245 (vers Galliéni) par le 121 (vers la mairie de Montreuil). Les usagers qui voudraient continuer à prendre le métro à Galliéni, station la plus proche du centre de Paris, ne pourraient le faire qu'au prix d'un changement supplémentaire et d'un entassement encore plus insupportable.

Le Comité d'usagers fit tout d'abord ce qui aurait dû être la première démarche du Syndicat des Transports : demander leur avis aux habitants du Plateau d'Avron. La centaine de questionnaires qui nous furent renvoyés par la poste établit clairement l'opposition des usagers à ces mesures.

La cellule du PC du quartier ayant fait signer une pétition allant dans le même sens, accord fut passé pour une action commune. Et depuis, effectivement, tout est fait en commun.

Enfin, le Comité d'usagers a mis la municipalité (UDR-Centriste) devant ses responsabilités. Le 1er décembre, lecture fut donnée à ses représentants des conditions posées par les usagers pour pouvoir croire en sa bonne volonté : qu'elle écrive, bien sûr, au Syndicat des Transports, mais aussi, et surtout, qu'elle mette à notre disposition les moyens matériels dont elle dispose (car pour aller en délégation, tirage des tracts du Comité d'usagers, etc.). Si, sur le moment, le maire-adjoint (UDR) a jugé ces conditions « impossibles », il semble qu'aujourd'hui, la municipalité ne tenant pas à rester en arrière de l'action, il pourrait ne plus en être de même.

Le vendredi 14 décembre, après avoir essayé (sans succès) de nous renvoyer à la RATP et nous avoir fait patienter plus d'un mois, le Syndicat des Transports, en la personne de M. Maillart, a reçu notre délégation d'une vingtaine d'usagers accompagnée d'un conseiller municipal et de Marie-Thérèse Goutmann, sénateur PC de la Seine-Saint-Denis. L'entretien nous a, une fois de plus, montré tout le mépris dans lequel le gouvernement et ses fondés de pouvoir tiennent les travailleurs : **« Ce n'est pas le Comité d'usagers que nous avons à consulter, mais la municipalité ; si celle-ci ne l'a pas été, c'est une regrettable erreur »** ; **« Nous vous recevons trois jours avant l'entrée en vigueur des mesures que nous avons décidées ? Question de forme sans importance »** ; ou encore **« Que voulez-vous, le gouvernement ne peut pas s'occuper que des transports, il doit aussi consacrer de l'argent aux écoles, aux hôpitaux... »** (sic !).

Une des actions précédentes du Comité d'usagers de Neuilly-Plaisance. (Ph. L.O.)

Cependant, M. Maillart a dû promettre de surseoir **« pour quelques jours »** à la suppression du 245, ce qui s'est traduit le lundi 17 décembre par la mise en service de quatre bus matin et soir ; il a dû s'engager aussi à ce qu'une nouvelle « enquête » soit effectuée.

Pour réduit que soit encore le recul du gouvernement, c'est le résultat de notre mobilisation.

Correspondant L.O.

Des crèches à Meudon-la-Forêt !

PLUS de dix ans après sa sortie de terre, Meudon-la-Forêt vient enfin d'être dotée... de sa première crèche ! Promise depuis longtemps, elle devait ouvrir en septembre. Septembre passa, puis octobre. La mairie, aux mains de la majorité, promettait régulièrement l'ouverture pour le « lundi suivant » aux mères de famille qui venaient se renseigner ou protester.

A l'initiative de militants de LO, une pétition circula, exigeant l'ouverture de la crèche mais aussi d'autres locaux, cette crèche ne devant accueillir que soixante enfants pour une ville de... trente mille habitants.

Cette pétition rassembla en une dizaine de jours cinq cents signatures.

A la demande de pétitionnaires réclamant au maire de les recevoir et de donner une réponse écrite, celui-ci s'engagea enfin par écrit sur la date d'ouverture de la crèche et promit de répondre dans son journal local au sujet des autres équipements.

C'est un premier acquis. Mais la crèche, qui a ouvert le 3 décembre, ne doit accueillir dans un premier temps que dix enfants. Et la construction d'autres crèches n'est que du domaine des promesses rituelles.

Des places de crèche en nombre suffisant, les habitants de Meudon-la-Forêt et en particulier les mères de famille ne les obtiendront qu'en s'organisant pour les exiger.

Correspondant L.O.

Pour 1974 :

Loyers en hausse

EN 1974, les charges locatives augmenteront d'au moins 30 %. Cette hausse a été évaluée par la Confédération nationale des administrateurs de biens. Voilà le genre d'effort que l'on nous propose de faire pour 1974. Joli cadeau que cette augmentation ! Hausse qui serait, selon les administrateurs, justifiée par l'augmentation de 40 % du prix du fuel domestique. Comme, dans les charges locatives, le poste chauffage compte pour 50 %, ceci justifierait cela. Ainsi, le montant des loyers est, paraît-il, bloqué mais, comme celui des charges ne l'est pas, les administrateurs ont trouvé là le moyen de nous faire payer malgré tout la note ; c'est un moyen détourné pour eux d'augmenter les loyers sans que nous puissions contester car, dans la majeure partie des cas, nous n'avons pas les moyens de vérifier. Et ces mêmes administrateurs ont de plus le cynisme de dire que les économies préconisées par le gouvernement ne seront pas suffisantes pour compenser la hausse du prix du fuel. Et aussi de nous dire que, pour que la note soit moins dure à payer pour nous à l'apuration des comptes de l'année, il est préférable de nous la faire payer un peu tous les mois. En clair, cela signifie que nous allons payer beaucoup plus cher pour grelotter tout l'hiver. Et tout cela parce que les capitalistes et le gouvernement qui est à leur solde organisent la pénurie pour pouvoir, en augmentant le prix de l'essence et du fuel domestique, réaliser des superprofits qui leur permettront d'investir dans l'exploitation d'autres sources d'énergie. Mais, comme la recherche du profit maximum est leur seul mobile, eh bien ! il n'est pas question qu'ils prennent sur leurs bénéfices ; c'est à la population tout entière et, en particulier, à la population ouvrière qu'ils vont faire payer la note ; à moins que les travailleurs n'acceptent pas de grelotter pour le dieu Capital.

Sylvie FREJUS.

La hausse des charges, un moyen détourné pour augmenter les loyers. Mais il n'est pas sûr que les travailleurs l'accepteront. **(Ph. L.O.)**

dans les entreprises

Bernard-Moteurs (Rueil)

Débrayages contre les crimes racistes

A la suite de l'attentat de Marseille, l'émotion était assez grande chez Bernard-Moteurs, où travaille une forte proportion de travailleurs arabes et où la grève contre le racisme organisée par le MTA, le 14 septembre, avait été suivie par les ouvriers nord-africains à près de 100 %.

Au début de la semaine, de nombreux travailleurs immigrés parlaient de grève, mais la CGT et les représentants de l'Amicale des Algériens en Europe se déclarèrent contre un mouvement qui risquait, selon eux, de diviser encore davantage les travailleurs français et immigrés.

Ce n'est que le vendredi 21, à la suite du mot d'ordre de grève du MTA, que la CGT se décida à lancer un débrayage d'une demi-heure en fin de journée, après avoir mis en garde par tract les travailleurs contre « l'appel du MTA qui ne vise qu'à isoler les travailleurs immigrés et de ce fait à encourager les menées racistes ».

Une centaine de travailleurs (dont environ la moitié de français) a participé à ce débrayage.

Correspondant L.O.

Vallourec (Noisy-le-Sec)

La chaudière explose... ou chauffage qui peut !

Chez Vallourec, comme dans beaucoup d'entreprises, le matériel est utilisé au maximum de ses possibilités, même si cela comporte des risques.

Ainsi, une des deux chaudières qui servent à alimenter l'usine en vapeur pour le chauffage des ateliers, des bacs à acide ou la galvanisation des tubes, a explosé.

Heureusement, personne ne se trouvait près de la chaudière au moment de l'explosion, sinon c'était l'accident très grave. Le fer en U de sécurité qui entoure la chaudière a été sectionné ; la chaudière rectangulaire haute de trois mètres avait pris la forme d'un tonneau au moment de l'explosion. Le fer en U a été projeté sur les placards des travailleurs de la chaudière et de la sulfaterie ; les placards ont été complètement défoncés.

De tels accidents ne sont pas nouveaux. Depuis douze ans que la chaudière a été installée, c'est déjà au moins la cinquième explosion.

A la suite de cette dernière explosion, la direction a convoqué les délégués syndicaux, non pour leur dire que, dorénavant, la sécurité serait respectée, mais pour leur annoncer qu'elle ferait travailler certains ateliers les samedis et lundis de Noël et du jour de l'An, ce qui ferait de l'avance et permettrait à l'usine de fonctionner avec une seule chaudière.

En tout cas, la température, qui était déjà assez faible dans les ateliers, a encore baissé. Mais le comble, c'est que la direction n'envisage pas, dans l'immédiat, de changer la chaudière qui a explosé. S'il fait trop froid, elle a décidé de la remettre en service en la rafistolant.

Pour l'avenir, la direction Vallourec a demandé un devis pour réparer la chaudière et un devis pour une

(Ph. L.O.)

chaudière neuve, afin de voir ce qui reviendra le moins cher.

Ainsi, pour quelques millions anciens d'économies, elle n'hésiterait pas à laisser en service un engin de mort.

Correspondant L.O.

Câbles de Lyon (Gennevilliers)

Grève depuis plus d'un mois

Les quatre cents travailleurs de l'usine Câbles de Lyon (anciennement Geoffroy-Delore) à Gennevilliers sont en grève depuis plus d'un mois.

Préparée depuis quelque temps dans les ateliers de Fabrication, la grève avec occupation démarrait le jeudi 22 novembre.

Les travailleurs, en majorité émigrés nord-africains, en ont assez du mépris des chefs et de la direction ainsi que des bas salaires. Par exemple : un OS (la plupart le sont) gagne entre 1.000 F et 1.200 F par mois — ancienneté comprise ; certains ouvriers gagnent encore moins de 1.000 F.

Ils revendiquent :

— une augmentation de salaire de 0,50 F de l'heure ;

— à travail égal salaire égal, car pour un même travail il y a autant de salaires que d'ouvriers ;

— reconnaissance de la section syndicale CFDT créée au début de la grève, car, depuis quatre ans, il n'y avait plus de syndicat.

Depuis le début de la grève, des assemblées générales de grévistes ont lieu chaque jour. Un comité de grève regroupe les plus combatifs. Une proportion importante de travailleurs participe activement à la grève : distribution de tracts, collectes, et, jusqu'à maintenant, occupation de l'usine.

Car, le dimanche 23 décembre, la police est intervenue pour expulser les grévistes et assurer « la liberté du travail ». En fait, à part les cadres et les chefs, on compte sur les doigts de la main les ouvriers qui sont venus travailler.

C'est surtout la CFDT et les « gauchistes » qui s'occupent de la grève. La CGT, non implantée dans l'usine, soutient en fournissant les repas avec la municipalité, mais n'est guère enthousiaste.

Malgré les intimidations policières (à plusieurs reprises des grévistes ont été embarqués par les flics) et le mépris de la direction (les Câbles font partie de la CGE et la direction générale a déclaré qu'elle ne céderait même pas un centime pour le principe), les grévistes ont le moral.

Jeudi soir, une manifestation dynamique d'environ deux cents travailleurs a parcouru Gennevilliers aux cris de « Travailleurs français, immigrés, même patron, même combat », « Les flics hors des Câbles », « A bas l'Etat des flics et des patrons », et en chantant l'Internationale.

Correspondant L.O.

L.M.T. (Boulogne)

La direction interdit la vente d'un livre sur l.T.T. dans l'entreprise

Les patrons n'ont jamais aimé que l'on fourre le nez dans leurs petites et grosses affaires, et, quand il s'agit de LMT, filiale du puissant trust ITT, ce n'est pas d'une mince affaire que l'on parle.

Car on en parle : du moins Anthony Sampson, journaliste britannique, a-t-il écrit un livre sur le géant du téléphone, livre que le Comité d'établissement de LMT, à Boulogne, voulait vendre dans l'entreprise, avec la présence de deux universitaires et d'un éditeur.

Mais la direction, la pauvre, n'a pu souffrir que certaines vérités pas très propres soient étalées à des centaines d'exemplaires sous son nez. Aussi les valets, pour la France, de l'empire ITT ont-ils refusé que la vente de ce livre ait lieu dans l'entreprise.

La vente a donc eu lieu devant la porte et a connu un beau succès.

Correspondant L.O.

Les négriers de Savoie

L'entreprise Schlechte passe des contrats saisonniers avec l'ONF (Office National des Forêts) ; elle fait venir chaque année une cinquantaine de travailleurs marocains de la région de Meknès-Fès, qui restent d'avril à novembre en France.

Ils travaillent sur différents chantiers de Savoie et de Haute-Savoie à planter des arbres. Ils font jusqu'à soixante heures par semaine, et même soixante-cinq heures pour certains ; encore n'est-il pas tenu compte du temps pour se rendre d'un chantier à l'autre (jusqu'à une journée de voyage).

Pour ce travail de forçat, Schlechte leur accorde « généreusement » 5,20 F de l'heure, alors que l'ONF lui verse 13,41 F par heure de travail.

Mais si Schlechte les paie mal, il les loge royalement : en caravane non chauffée sous la neige à Thonon, sous tente à Villargerel ou dans des granges en ruines, sans eau ni chauffage, ni électricité, ni lit, ni meuble. C'est le cas de cette « grange » ouverte à tous les vents, située au-dessus d'Aiguebelle (en Savoie), dans laquelle vivaient six travailleurs marocains qui, la nuit, avaient à supporter en octobre des températures de — 10° à — 12°.

Schlechte traite les travailleurs qu'il fait venir en Savoie comme de véritables esclaves : n'a-t-il pas abandonné en pleine montagne (à Salève) un travailleur qui refusait de travailler après l'expiration de son contrat de travail !

Et il y a onze entreprises comme celle-ci, qui emploient deux cents travailleurs marocains dans les mêmes conditions. Pour les travailleurs de la sylviculture (tous immigrés), il n'y a pas de Convention collective, pas de loi pour l'hébergement. Les négriers de Savoie peuvent en toute quiétude continuer à surexploiter les travailleurs immigrés : le maire UDR de Chambéry (directeur national de l'ONF...) et le préfet ont déjà fait savoir qu'ils n'interviendront pas.

Correspondant L.O.

La grange dans laquelle étaient « logés » six travailleurs marocains à Aiguebelle en Savoie. (Ph. L.O.)

ANNÉE 1973

MERCI AUX GARDIENS DE LA PAIX !

FIN décembre, c'est le moment des bilans. En ce qui concerne la police, on constate que son activité ne s'est pas relâchée tout au long de l'année. Nous avons voulu dresser le tableau des faits d'armes de cette institution en 1973. Disons tout de suite qu'un bilan complet est impossible. D'abord, parce qu'il y a une foule d'actions méconnues : tous les méfaits, toutes les brutalités, tous les passages à tabac, tous les actes de gangstérisme auxquels se livrent nos honorables flics n'ont pas l'honneur de la presse et de la radio. Ainsi, par exemple, bien des exactions relativement bénignes commises à l'égard de nos propres militants ou sympathisants n'ont été dénoncées par personne d'autre que nous. On peut imaginer tout ce qui reste dans l'ombre en ce qui concerne l'activité policière en général. Et puis, même si l'on s'en tient aux seuls faits connus, il y en a beaucoup trop. Il faut bien faire une sélection.

Voici donc quelques-unes des interventions de la police, parmi les plus marquantes de l'année qui vient de s'achever :

CONTRE LES TRAVAILLEURS EN LUTTE : tout d'abord, les forces de l'ordre ont parcouru en tous sens le territoire national. Après Peugeot-Saint-Etienne (en avril) où la police a protégé les nervis patronaux contre la colère des ouvriers, les flics ont matraqué à Paris les manifestants de l'UAP. En juin, ils ont agressé les travailleurs de Fos, et le 14 août, ils se sont couverts de gloire en occupant l'usine Lip de Besançon, prélude à un véritable état de siège qui dure encore.

CONTRE DIVERSES MANIFESTATIONS DE RUE : en janvier, l'extrême-gauche manifeste contre la guerre du Vietnam : des dizaines de blessés et six cents interpellés par les flics. Le même jour, des locataires de Paris-XV[e] qui protestent contre les expulsions se font matraquer. En mai, c'est au tour des lycéens de l'orphelinat de Meudon. En avril, les travailleurs nord-africains de Saint-Etienne se font pourchasser. En novembre enfin, la projection d'Histoires d'A à Grenoble donne lieu à des brutalités : une lycéenne de 17 ans est transportée à l'hôpital dans le coma.

CONTRE LES REVOLUTIONNAIRES, la police reste toujours particulièrement vigilante. Elle est intervenue à de nombreuses reprises pour agresser des vendeurs de journaux : à Paris (métro Daumesnil, place des Fêtes, etc.), à Choisy, à Corbeil, au marché de Sète, etc. Rappelons le fait le plus marquant : l'interdiction de la Ligue Communiste, l'arrestation de certains militants, le saccage par la police du local de la Ligue, après que la police a protégé le meeting raciste d'Ordre Nouveau.

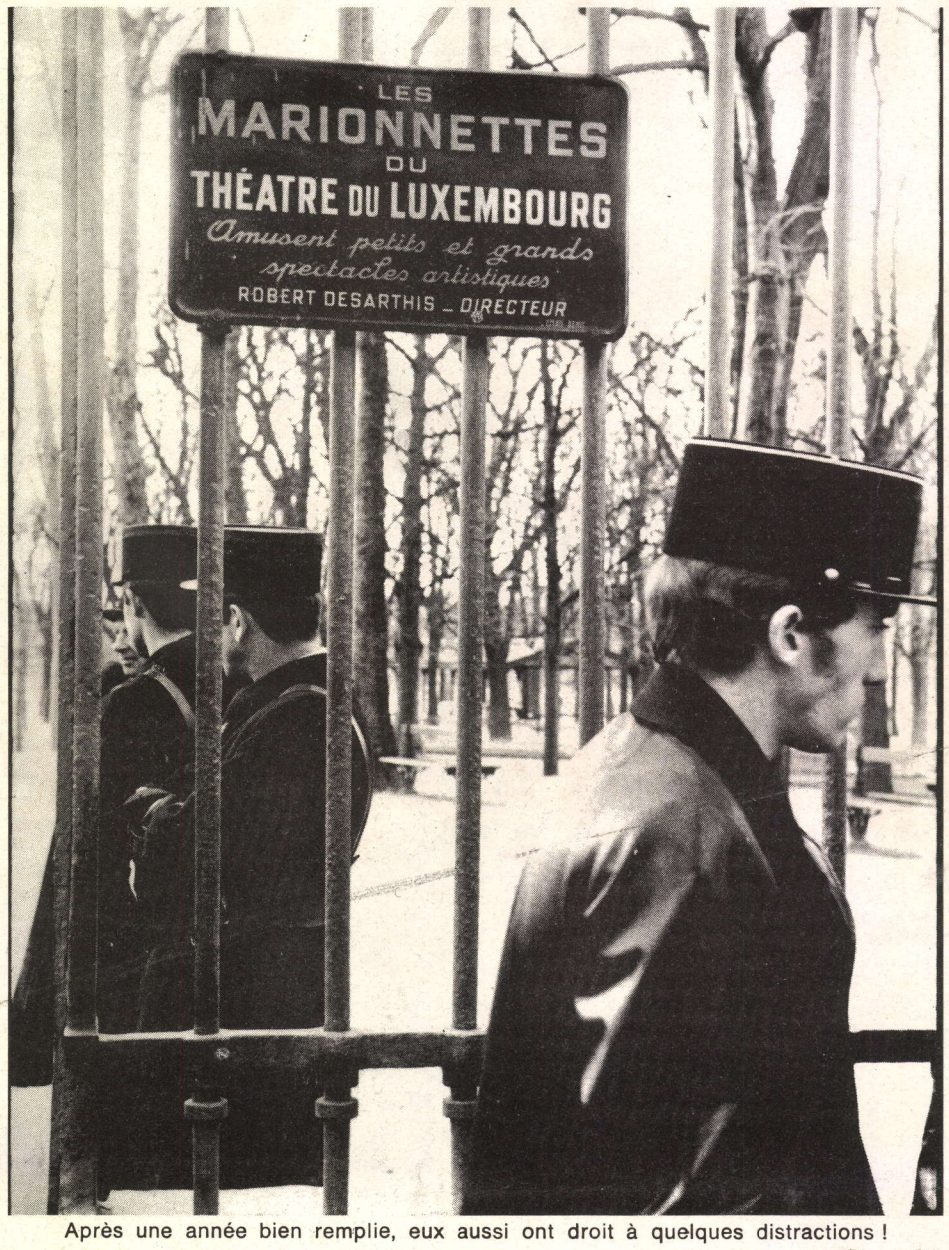

Après une année bien remplie, eux aussi ont droit à quelques distractions !
(Ph. L.O.)

CONTRE LES ETRANGERS, la police s'en donne à cœur joie. Expulsion d'un grand nombre de militants qui entendent défendre le sort des travailleurs immigrés ou qui sont d'extrême-gauche. Expulsion de Courbage, d'Amorin, de Najeh, du pasteur Perrégaux, du pasteur Parker. Enlèvement de José del Orbe. Expulsion de huit jeunes ex-gauchistes venus travailler la terre dans le Midi, et on pourrait allonger la liste.

Rappelons les ratonnades de Grasse, en juin, où la police a prêté main-forte aux racistes déchaînés.

Un grand nombre d'étrangers ont été individuellement victimes des brutalités policières. Certains en sont morts, comme la petite Malika Yezid, une fillette de 8 ans. En septembre, un Algérien est décédé de façon suspecte après avoir été emmené dans un commissariat de Tours.

Rien qu'au mois d'octobre, on signale qu'un jeune Malgache est blessé par les flics à Versailles, un Algérien à Grenoble, un travailleur nord-africain à Aulnay-sous-Bois, et, de nouveau à Grenoble, un étudiant, canadien cette fois. Et l'on sait que la police a été mise en cause, pour sa passivité, dans le récent attentat du consulat d'Algérie à Marseille. Par contre, la police n'a pas été capable d'arrêter un seul des assassins racistes qui ont agressé de nombreux travailleurs immigrés, à Marseille, Saint-Etienne, Paris, Ivry, etc.

DANS LES PRISONS, la police a réprimé, en mai, la mutinerie de la prison Saint-Paul, à Lyon, et en septembre elle est intervenue dans le pénitencier de Saint-Martin-de-Ré. A ce propos, signalons qu'aux dernières nouvelles trente-cinq détenus s'étaient suicidés en 1973, soit à peu près le même nombre que l'année d'avant.

DANS DIVERS DOMAINES enfin, la police a bien travaillé. Elle a accru son parc de micros clandestins, en dépit du fâcheux incident du Canard Enchaîné. Elle a livré une concurrence acharnée aux truands du cambriolage et du proxénétisme, notamment à Marseille, sous la direction du commissaire Bézert, ainsi qu'à Nice. Rappelons que le célèbre commissaire Javilliey, des clandés lyonnais, vient de se faire condamner à une forte amende et à une peine de prison avec sursis.

La police a également soigné sa publicité par la campagne « Merci aux gardiens de la Paix », à partir du mois d'août. Marcellin s'est dépensé sans compter pour défendre ses petits poulets et dégager sa responsabilité partout où elle était mise en cause. Il a demandé et obtenu de la rallonge.

Et comme toute peine mérite salaire, le budget pour 1974 accordera à la police et à la gendarmerie 10,5 milliards de francs (cinq fois le budget de la Santé).

Mais, au moins, avec les flics, on ne pourra pas dire qu'on ne sait pas où va passer notre argent.

André VICTOR.

"Informations Ouvrières" et la journée du 6 décembre :

Sous prétexte de lutte de classe, un plaidoyer pour Bergeron

DECIDEMENT, à propos de la grève du 6 décembre, **Informations Ouvrières** a eu bien du mal à définir une position claire et sans équivoque.

Dans le numéro de **IO** qui suivit la grève, il y a bien un article intitulé « **Notre position** » d'où tout ce qu'il ressort est que « **les militants de l'OCI ont débrayé à l'appel de leurs syndicats** », mais les rédacteurs de **IO** ne précisent cependant pas ce qu'ont fait les militants de l'OCI quand leurs syndicats prenaient position contre la grève, ni même, ce qui est plus grave, n'infirment en rien les positions défendues par D. Renard, militant OCI et responsable à FO, qui, la veille de la grève, dans **IO** a cautionné publiquement les syndicats FO qui n'appelaient pas.

En effet, **IO**, dans son numéro du 5 décembre, présente une discussion sur la grève du 6 décembre entre deux militants d'entreprise (Renard, militant à FO, Air France, et Lantier, militant FO, cheminot) où on cherche vainement la position de **IO** : pour ou contre la grève ? Ou plus exactement, un des interviewés, Renard, est clair et sans équivoque.

L'UD-FO de Loire-Atlantique n'ayant pas appelé à la grève, sans hésiter, Renard affirme qu'il s'agit là d'une position de classe, citant à l'appui le tract de cette UD : « **l'UD-FO, conformément aux traditions de ce département, s'affirme prête à l'action commune sur un terrain de classe commun. Tel n'est pas le cas du 6 décembre 1973** ». Eh bien voyons, puisqu'ils le disent...

L'explication, quand on la cherche, est que la grève du 6 est une grève politique pour le Programme commun et l'alliance des partis de gauche, radicaux compris, et Renard affirme sans rire à ce propos : « **la lecture du journal** l'Humanité **m'apprend qu'il faut à la fois soutenir les revendications des viticulteurs (je ne prétends pas qu'elles ne soient pas fondées) et s'opposer à la hausse du prix du vin. Tant qu'il s'agit des petits viticulteurs on peut, à la rigueur, comprendre. Mais quand il s'agit de gens comme Lamirault (de chez Renault et P-DG) ou Filippi, banquier bien connu, et tous deux responsables des radicaux de gauche qui appellent, eux aussi, au 6 décembre, la contradiction est totale** ».

Mais qu'est-ce qui empêchait donc Renard de critiquer ou de dénoncer les arrière-pensées politiques de ceux qui ont appelé à la grève — et pas seulement de Lamirault, mais aussi de Mitterrand ou de Marchais — et d'être aux côtés des centaines de milliers de travailleurs en grève le 6 décembre ? Heureusement que les grévistes, malgré la présence du banquier Filippi et malgré les militants de l'OCI, ont quand même participé à la grève et à la manifestation.

Mais ce qui paraît plus grave c'est que, tout au long de cet article, il n'y a pas un mot sur la politique officielle de FO, pas une critique contre la position du secrétaire confédéral FO, André Bergeron, qui prit position publiquement dans la presse et à la radio contre la grève.

A croire que Bergeron aurait défendu la même politique de « classe » que l'UD-FO de Loire-Atlantique avec laquelle Daniel Renard se solidarise, lui qui affirme : « **A la place des camarades de l'UD-FO de Loire-Atlantique, j'aurais, pour ma part, pris une position absolument identique** ».

Il faut donc en conclure que Renard préfère ne pas faire grève et se trouver ainsi en compagnie de Bergeron, l'habitué des soupers chez Pompidou.

Voilà comment, sous une phraséologie gauchiste, les positions opportunistes se font jour et comment l'OCI, puisqu'elle ne s'en est démarquée en rien, accepte de cautionner la politique de briseurs de grève des bureaucrates de FO.

Cécile BERNIER.

L'EXTRÊME-DROITE A LA RECHERCHE D'UNE POLITIQUE

VENDREDI 21 décembre, les fascistes du GAJ (Groupe Action Jeunesse) se sont à nouveau manifestés en faisant irruption, armés de matraques, dans l'Université de Paris I, place du Panthéon. Après avoir matraqué un professeur et blessé deux étudiants, ils ont publié un communiqué affirmant qu'ils étaient venus simplement «s 'informer des modalités de dépôt d'une liste aux élections universitaires » !

Curieuse façon de s'informer en vérité. En tout cas, le GAJ a éprouvé à son tour le besoin de faire parler de lui, deux jours après les attentats organisés, le 19 décembre dans la soirée, par le groupe Faire Front. A la suite de l'interdiction du meeting de solidarité avec la junte chilienne qu'il voulait tenir à la Mutualité, Faire Front a organisé ce jour-là des actions de « commando » se traduisant par le jet de cocktails Molotov contre des permanences socialistes et communistes, l'occupation du siège de l'Unité **(hebdomadaire du Parti Socialiste) et la séquestration du secrétaire du PS, Claude Estier, ainsi que l'occupation du siège de la Ligue des Droits de l'Homme, et, à Marseille, des locaux de Radio Monte-Carlo.**

Derrière une volonté commune d'apparaître sur la scène politique et de faire parler d'eux, c'est à une véritable concurrence que se livrent ces deux groupes d'extrême-droite, le GAJ et Faire Front, héritier d'Ordre Nouveau. Cette concurrence se situe dans le cadre des efforts faits depuis plusieurs années par l'extrême-droite pour sortir de son état groupusculaire et apparaître comme un mouvement politique, ayant une certaine crédibilité, à même de jouer un rôle dans une situation de crise. Et le fait que ces efforts jusqu'à présent n'aient été couronnés d'aucun succès, le fait qu'aucun des différents groupes n'ait réussi à s'affirmer comme leader incontesté, ne doit pas faire sous-estimer ces tentatives politiques.

Fondé en 1970, Ordre Nouveau projetait rien moins que de devenir, sur la scène politique française, l'équivalent du parti néo-fasciste italien MSI. Ce parti compte en Italie des sénateurs, des députés, influence une centrale syndicale, la CISNAL, et occupe dans la vie politique italienne une place non négligeable. Les dirigeants du parti, en cherchant à mettre au second plan leurs références ouvertes au fascisme mussolinien — qui décidément ne faisait plus recette — ont réussi à regrouper derrière eux toute une partie de la droite réactionnaire classique et à apparaître comme les leaders politiques incontestés de l'extrême-droite.

Les fondateurs d'Ordre Nouveau, se fondant sur le modèle italien, pensaient que l'extrême-droite française devait reléguer au second plan « l'image du fasciste nazi, casqué, botté et armé jusqu'aux dents » **qui, selon leur propre expression** « aliène des sympathies », **pour apparaître comme un mouvement politique nationaliste, le seul à offrir une solution** « aux masses désespérées par la crise du système ».

Les actions de commando avec matraques et coups de poing américains, la référence ouverte au racisme, au fascisme hitlérien rappellent encore aujourd'hui de trop fâcheux souvenirs pour faire recette sur le plan politique. Le nationalisme, pensaient les dirigeants d'Ordre Nouveau, devait permettre de mieux faire recette et de regrouper un certain nombre de gens d'extrême-droite peu soucieux d'apparaître pour ce qu'ils sont : de simples émules de Mussolini et d'Hitler.

Mais, au sein même de l'extrême-droite, les dirigeants d'Ordre Nouveau ne semblent guère, jusqu'à présent, avoir convaincu de la justesse de leur politique. C'est ainsi que, au cours du premier meeting tenu par ce mouvement en mai 1970 à la Mutualité, une ambiance ouvertement nazie régnait, du fait qu'une grande partie des assistants saluaient le bras tendu et chantaient des chants du temps d'Hitler. « Le bras tendu à la Mutualité » **devait être analysé plus tard comme une** « regrettable erreur », **toute la presse ayant relevé les relents nazis de cette réunion. Mais il illustrait la difficulté pour les fondateurs d'Ordre Nouveau, à convaincre de la justesse de leur ligne « politique ». La difficulté est restée. Les efforts faits depuis plusieurs années pour présenter systématiquement des candidats aux élections sous l'étiquette Front National ne se sont guère traduits par des succès sur ce plan et n'ont pas apporté au mouvement plus de crédibilité politique. Dans ces conditions, les partisans des bonnes vieilles méthodes ne semblent guère avoir admis la justesse de la « nouvelle ligne ».**

La dissolution d'Ordre Nouveau en juin dernier semble avoir consacré la scission, un certain nombre de membres d'Ordre Nouveau rejoignant les anciens de l'OAS-Métro au sein du GAJ, en concurrence avec les autres qui, avec Faire Front, tentent de poursuivre la ligne d' « action politique » d'Ordre Nouveau : tenue de meetings, mise au second plan des actions de commando. Même lorsque celles-ci sont utilisées, comme elles l'ont été le 19 décembre dernier, en réponse à l'interdiction du meeting projeté, leur action est mûrement contrôlée : les occupants du siège de l'Unité **ont discuté fort courtoisement avec Claude Estier, se préoccupant surtout de vérifier que l'on parlait d'eux sur les ondes et donnant à leur geste la signification d'une** « protestation contre l'atteinte à la liberté d'expression » **que constitue, selon eux, l'interdiction de leur meeting.**

En tout cas, malgré son insuccès actuel, une partie de l'extrême-droite française a un projet politique précis, qui va au-delà des gestes spectaculaires et sans lendemain d'une poignée d'excités. Elle travaille à apparaître comme une alternative crédible sur le plan politique, sachant en particulier qu'une situation de crise pourrait lui être favorable, comme elle l'a été dans le passé pour les fascistes italiens et allemands, à condition de mettre au second plan tout ce qui, dans la période actuelle, pourrait lui aliéner des sympathies, à condition de trouver l'équivalent dans une telle situation de la « politique de l'écho » qui consistait, pour Hitler et Mussolini, à exprimer tout haut les préjugés présents dans la population, à leur donner corps, en répétant aux petits-bourgeois aigris ce qui leur plaisait. C'est à mener une telle politique que tente de se préparer l'extrême-droite française. Et c'est surtout sur le plan politique que les révolutionnaires doivent être prêts à la combattre impitoyablement mais consciemment, en évitant toute gesticulation inefficace ou tout verbiage pseudo-radical, mais en recherchant systématiquement les moyens de désarmer et d'abattre ce qui, demain, pourrait être le plus grand danger menaçant la classe ouvrière.

André FRYS.

Les nazillons d'Ordre Nouveau à l'exercice. (Ph. UPI)

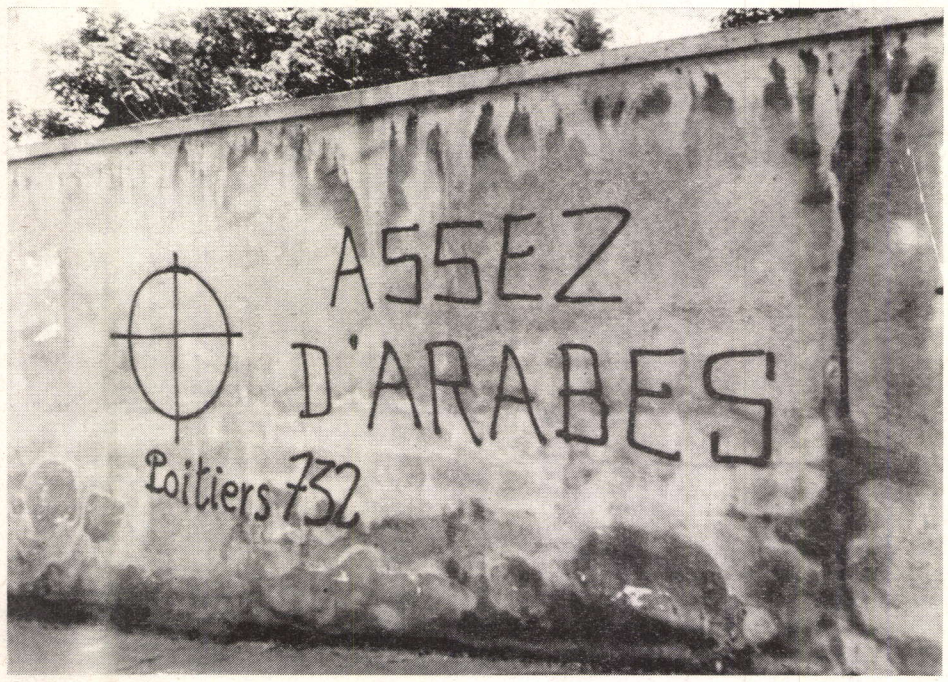

Un des poisons répandu par les fascistes. (Ph. L.O.)

A Orléans : le tribunal désavoue le Parquet et déboute les fascistes

Mercredi 12 décembre, à Orléans, un camarade, diffuseur de Rouge, *passait au tribunal, inculpé à la suite d'une plainte d'Ordre Nouveau il y a un an. C'est après une bousculade avec les fascistes que la plainte avait été déposée, plainte dont le racisme était évident, puisque les fascistes se disaient* « agressés par une horde d'une cinquantaine de gauchistes dont plusieurs métèques » *(sans commentaires).*

Bien que le commissaire chargé de l'enquête ait conclu que « vu les contradictions des déclarations recueillies, il ne pensait pas nécessaire d'engager des poursuites », *le Parquet passa outre et l'affaire vint devant le tribunal.*

Le camarade niait les faits qui lui étaient reprochés et Me Jouffa, son avocat, fustigea cette pratique des poursuites sélectives (comme celle de Krivine, où le Parquet fit opposition à la mise en liberté provisoire). Il fit remarquer que les racistes et les fascistes de ce pays n'étaient jamais poursuivis et que seuls les militants d'extrême-gauche venaient devant les tribunaux. Affirmant que la loi proclamait encore l'indépendance de la justice, il demandait la relaxe du camarade. Telle fut la décision du juge.

Ce jugement est une claque pour tous les racistes et fascistes de la ville, qui se réjouissaient déjà des poursuites engagées. C'est un succès pour tous ceux qui avaient dénoncé le caractère inique des décisions du Parquet.

Correspondant L.O.

Le dollar remonte, mais le monde s'enfonce dans la crise !

C'en est fini du temps des vantardises sur la santé et la stabilité du change du franc français. C'en est fini d'ailleurs pour bien d'autres monnaies qui passaient pour fortes, il y a quelques mois à peine, en tout cas par rapport au dollar en pleine déconfiture.

Le mouvement de spéculation est aujourd'hui engagé contre le mark allemand, contre le yen japonais et contre d'autres, parmi lesquels le franc français. Ceux qui en ont cherchent à s'en débarrasser au plus vite. Contre de l'or en premier lieu, dont le prix continue à monter. Mais également contre des dollars.

Comparé aux autres devises, le dollar est en passe de redevenir stable. Dans le royaume des aveugles le borgne est roi ; l'inflation n'a pas cessé aux USA plus qu'ailleurs, la dépréciation de la monnaie américaine sur le marché intérieur continue et, cependant, ceux qui ont la possibilité de changer leur argent, contrairement à ce qui se passait il y a quelques mois, préfèrent encore avoir des dollars plutôt que des monnaies européennes ou japonaise. Et, de leur point de vue, ils ont raison.

Le rétablissement relatif du dollar par rapport aux autres monnaies s'est amorcé après les mesures prises par les Etats-Unis pour rééquilibrer leur balance commerciale. Les dévaluations conjuguées aux mesures protectionnistes ont réduit les importations américaines et augmenté les exportations. Pour la première fois depuis une longue période, les Etats-Unis vendaient plus à l'étranger qu'ils n'y achetaient.

L'augmentation brutale des prix du pétrole décidée par les grandes compagnies pétrolières annonce une accélération de ce mouvement. Cette augmentation frappe infiniment plus les pays capitalistes d'Europe et du Japon que les Etats-Unis, la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur des premiers étant sans commune mesure avec celle des seconds.

Les pays Européens et le Japon seront contraints de débourser des sommes supplémentaires considérables pour acheter leur pétrole, sommes en dollars, bien entendu ; la demande de cette devise s'en trouve donc augmentée déjà pour cette première raison. En tous les cas, même les pays dont la balance des paiements est aujourd'hui excédentaire ont toutes les chances de voir cet excédent se transformer en déficit.

De surcroît, le renchérissement du prix de l'énergie rendra les produits de ces pays moins concurrentiels par rapport aux produits américains. La détérioration de la balance commerciale accentuera celle de la balance des paiements. Pour tenter d'arrêter cette détérioration, les pays touchés n'auront guère d'autre moyen que la restriction volontaire des achats à l'étranger et la dévaluation.

Dans tous les cas, étant donné le contexte économique, les monnaies européennes ou japonaise ont infiniment plus de chance aujourd'hui d'être dévaluées que le dollar. Rien d'étonnant donc que les capitalistes qui ont le choix préfèrent détenir des dollars plutôt que des francs, des yens ou des marks. L'origine de la spéculation contre ces dernières monnaies réside dans cette simple constatation de bon sens capitaliste.

Ce renversement de la situation relative des différentes monnaies exprime, à sa façon, la lutte économique entre les puissances impérialistes. La plus grande de ces puissances, les U.S.A., est parvenue à son but en repassant la note de la crise monétaire à ses concurrents européens et japonais. Mais la note reste à payer.

Personne, pas même parmi ceux qui, dans le passé proche, réduisaient la crise monétaire à une simple crise du dollar, n'ose aujourd'hui affirmer que le raffermissement relatif du dollar conduit à une consolidation du système monétaire dans son ensemble, tant il est évident que le renforcement momentané du dollar se nourrit de l'affaiblissement des autres monnaies, au milieu d'une dégringolade générale. Au contraire, tous sont obligés de reconnaître que les projets de réforme du système monétaire en laborieuse élaboration deviennent caducs avant même d'être appliqués.

Le monde capitaliste est totalement désarmé devant la crise de son système monétaire. Il l'est parce qu'il ne s'agit pas de la crise d'une seule monnaie, ni même seulement d'une crise monétaire.

L'augmentation du prix du pétrole brut décidée par les Etats arabes et les compagnies pétrolières — et qui touche principalement les capitalistes européens et japonais — renforcera encore l'avantage des USA vis-à-vis de leurs concurrents. (Ph. UPI)

L'économie capitaliste, où chaque entreprise, chaque société produit en vue du profit particulier, indépendamment de l'intérêt général, ne peut pas fonctionner sans crises qui, périodiquement, poussent à la faillite les capitalistes les plus faibles, mettent fin à la dispersion de capitaux parmi un foisonnement d'entreprises à la rentabilité insuffisante et mettent à la disposition des capitalistes les plus puissants les capitaux ainsi réunis. Ce sont les crises qui rétablissent périodiquement l'ordre dans l'anarchie capitaliste ; un ordre favorable au grand capital.

Les Etats ont beau intervenir pour tenter d'éviter les inconvénients sociaux des crises ou encore pour qu'elles n'atteignent pas les plus gros capitalistes eux-mêmes (ce dont les capitaux étrangers tireraient à ce moment le profit) ; leur intervention, qui consiste essentiellement à fabriquer des billets de banque pour subventionner de façon permanente les uns, pour « dépanner » les autres en cas de ralentissement, n'a d'autre effet que de repousser les échéances, donner aux crises un aspect nouveau, mais pas à les faire disparaître.

La crise monétaire et la crise de l'énergie sont liées par bien des côtés, à la fois par leurs causes et dans leurs conséquences. Mais surtout, elles expriment l'incapacité de l'économie capitaliste à développer la production de façon harmonieuse et sans à-coups. La crise monétaire s'est déclenchée et se perpétue sans que les capitalistes ou leurs Etats y puissent grand-chose, si ce n'est tenter d'en faire supporter les conséquences à leurs concurrents respectifs. Par contre, la crise de l'énergie a été voulue, mûrement réfléchie et préparée par les grandes compagnies du pétrole. Ainsi donc, même lorsque des groupements de capitalistes ont la puissance et la possibilité d'intervenir à grande échelle et de façon consciente dans l'anarchie de l'économie capitaliste, leur intervention n'évite pas la crise, elle ne fait qu'en anticiper les conséquences. Aveugle ou voulue, la crise se traduit par une réduction de la production, par des charges accrues pour les catégories les plus pauvres de la population, pour la classe ouvrière en premier lieu.

Les nouveaux avatars des monnaies ne présagent rien de bon pour les travailleurs. La crise est à la porte. Il est indispensable de se préparer à en faire supporter les conséquences à ceux qui en sont responsables, les capitalistes et leurs hommes politiques.

Georges KALDY

Pays du Sahel :

La pluie ne suffit pas à supprimer la famine

Les pluies qui étaient tombées sur les pays du Sahel ne vont pas pour autant mettre fin à la famine qui touche des millions d'habitants de ces régions africaines.

Leur effet immédiat est d'abord de ralentir l'aide que les pays développés se sentent plus ou moins obligés de faire parvenir lorsque les effets de la sécheresse sont les plus dramatiques. Cette « aide », qui ne représente que 0,80 % du Produit National Brut des pays développés, est de toute façon insuffisante en quantité. Ainsi, par exemple, la C.E.E. s'est sans doute estimée quitte en envoyant 120 tonnes de lait en poudre lors de la famine en Ethiopie alors que plus de 200.000 tonnes sont stockées en France en tant qu'excédent. De plus, la nourriture arrivée dans le cadre de l'aide est distribuée par des fonctionnaires corrompus dont la plupart détournent cette aide pour la vendre au meilleur prix.

C'est que les pays impérialistes qui ont colonisé ces régions se sont beaucoup plus préoccupés d'installer des appareils d'Etat que de développer les ressources vivrières. Ainsi, par exemple, la Mauritanie consacre 90 % de ses ressources à l'entretien de son appareil d'Etat.

Le paysan du Sahel, ne recevant aucune aide, se voit contraint d'utiliser ses semences pour sa subsistance. Quand vient la saison de semer, le manque de grain compromet la récolte future.

Cela n'empêche pas que l'impôt soit exigé aux paysans affamés, ajoutant à la famine l'angoisse de l'endettement. Endettement vis-à-vis de l'Etat mais aussi vis-à-vis des propriétaires fonciers exigeant, dans certains pays comme l'Ethiopie, 50 à 75 % de la récolte en tant que fermage.

Subissant ainsi le poids d'un Etat qui laisse en place des structures arriérées et qui répercute sur lui la charge considérable de la domination impérialiste, le paysan des pays du Sahel est littéralement affamé. Pour sa situation, la sécheresse où la pluie ne jouent qu'un rôle secondaire et beaucoup plus qu'un changement de saison ou de climat c'est un changement de système social qui pourra mettre fin à la longue famine entretenue en Afrique par l'impérialisme et ses protégés.

S.L.

La Conférence de Genève ignorera-t-elle les droits des Palestiniens ?

QUEL ÉTAT POUR LE PEUPLE ARABE DE PALESTINE ?

LA possibilité de créer pacifiquement un Etat palestinien est aujourd'hui officieusement envisagée en marge de la Conférence de Genève.

Le raisonnement est simple : puisque les Palestiniens veulent qu'on reconnaisse leur existence nationale, donnons-leur un territoire, l'indépendance, et il n'y aura plus de problème palestinien. Et ce territoire pourrait être constitué par la bande de Gaza et la Cisjordanie.

Avant toute chose, un obstacle à la simple proclamation de cet Etat est l'attitude d'Israël : il est bien évident que reconnaître un Etat palestinien c'est, pour Israël, se déjuger ; c'est admettre ce qu'Israël a toujours nié : le droit à l'existence nationale des Palestiniens. Et reconnaître ce droit, c'est admettre implicitement que les Palestiniens ont été spoliés par Israël.

Israël veut se présenter comme un petit Etat pacifique menacé par les pays arabes. Les Palestiniens, pour Israël, ne sont que des Arabes ressortissants de tel ou tel pays où ils se sont réfugiés. Il n'est donc pas question de les admettre en tant que tels, en particulier à la Conférence de Genève.

Mais admettons que malgré tout, en fonction de la situation sur place et des pressions internationales, Israël finisse par accepter la création d'un tel Etat palestinien. Quelles chances cet Etat aurait-il d'être viable ?

En premier lieu Israël n'accepterait cet Etat que ligoté, c'est-à-dire incapable de lui résister militairement. En second lieu, le fait que cet Etat soit constitué de deux parties distinctes (Gaza et la Cisjordanie) ne lui faciliterait pas les choses puisque les communications entre les deux morceaux de son territoire dépendraient quasi exclusivement de la bonne volonté de l'Etat sioniste. De plus, outre les garanties qu'un tel Etat devrait donner à Israël, il devrait également ne rien faire qui puisse mettre en péril la monarchie hachémite de Jordanie, pays où la majorité des habitants sont d'origine palestinienne. Et là encore Hussein demanderait de sérieuses garanties pour accepter un tel Etat palestinien.

C'est pourquoi, coincé entre la Jordanie féodale et l'Etat sioniste d'Israël, devant allégeance à l'un et à l'autre, un tel Etat palestinien ne pourrait être qu'un Etat-croupion comparable aux Etats bantous créés de toutes pièces par le gouvernement raciste blanc d'Afrique du Sud et aussi peu viable sur le plan économique.

Et, dans tous les cas, l'existence de cet Etat ne résoudrait en rien le problème national palestinien et celui du Proche-Orient.

Car quand bien même les Palestiniens auraient un tel Etat, le Proche-Orient resterait une poudrière. La lutte, même déformée et dévoyée par le nationalisme, de millions de gens misérables pour un peu plus de dignitié et de mieux-être se heurterait toujours au gendarme qu'est Israël dans cette région du monde.

Et l'existence d'un hypothétique Etat-croupion palestinien dû uniquement à un marchandage entre les Etats en présence ne mettrait pas fin, aujourd'hui, à cette situation.

En fait, la solution du problème national palestinien passe aujourd'hui par la reconnaissance des droits du peuple arabe de Palestine non seulement sur Gaza et la Cisjordanie mais également sur l'ensemble du territoire de l'actuel Etat d'Israël, c'est-à-dire, à terme, implique la création d'un Etat palestinien bi-national, où Juifs et Arabes pourraient jouir librement de leurs droits nationaux.

Mais cela implique d'abord qu'Israël cesse d'être le pion de Washington dans la région, et donc la rupture des ouvriers et paysans juifs de Palestine avec le sionisme et leur lutte, au coude à coude, avec les opprimés arabes, contre l'impérialisme et pour la révolution socialiste.

Michel VARNAL.

Soldats israéliens patrouillant à Hebron en territoire occupé. La « victoire » israélienne de 1967 n'a conduit qu'à la guerre de 1973.

Les grands absents : les peuples concernés

UNE première session de la conférence de Genève pour rétablir la paix au Proche-Orient, faisant suite aux discussions du « kilomètre 101 », vient de se dérouler du vendredi 21 au dimanche 23 décembre.

Cette conférence de la paix, sous le haut patronnage des USA, de l'URSS et de l'ONU, a vu surtout pour le moment l'affrontement verbal des délégués israéliens et égyptiens au sujet des revendications territoriales. Chacun, étant tenu par son opinion publique, a rivalisé de fermeté : c'est qu'en effet les dirigeants égyptiens, en siégeant en face des Israéliens, reconnaissent de fait l'Etat israélien, malgré leurs déclarations antérieures ; quant aux délégués israéliens, ils sont « en sursis », les élections devant se dérouler le lundi 31 décembre.

Les discussions sérieuses se déroulent maintenant dans le secret des commissions « militaires », à l'abri des oreilles des populations concernées par le conflit et que l'on a bercées avec les déclarations intransigeantes préliminaires.

Les négociations secrètes qui se déroulent en ce moment n'ont pas d'autre but que de pouvoir discuter entre dirigeants responsables et conscients de leurs intérêts communs, dont le moindre n'est pas la réouverture du canal de Suez, impossible tant que la question du retrait des troupes israéliennes et égyptiennes n'est pas réglée. Face à cela, le sort des Palestiniens risque fort de passer sous la table.

On ne peut interpréter autrement cette diplomatie secrète. Car pour qui est-elle secrète ? Toutes les grandes puissances sont représentées à Genève et ce sont elles qui imposent les discussions pour un règlement durable et si possible rapide du conflit.

Les absents des discussions de Genève, ce sont les peuples arabes, palestiniens et israéliens. C'est sur leur dos, à un titre ou à un autre, que se fera le règlement.

Il est trop tôt pour dire si ce règlement se fera rapidement ou non. Mais, d'ores et déjà, on peut être sûr d'une chose : ce qui se traite à Genève n'a rien à voir, de près ou de loin, avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La meilleure preuve en est qu'on leur cache les discussions qui vont régler leur sort.

Jean COLIN.

dans les entreprises

Motorola (Toulouse)

Répression antisyndicale

LA direction Motorola reste fidèle à ses traditions antisyndicales.

Déjà, dès la fin de la dernière grève, avant même que nous ayons repris le travail, elle licenciait quatre camarades. La CGT, majoritaire dans l'entreprise, ne proposa rien, si ce n'est de les défendre juridiquement. Quelque temps après la reprise, d'autres camarades étaient sanctionnés (mutations, avertissements, mise à pied, etc.). Aujourd'hui, la direction frappe la section syndicale FO, à laquelle elle reproche d'avoir été à l'origine de la grève et de vouloir « faire le siège de l'usine ». *Ainsi, en quelques jours, elle vient de sanctionner une déléguée FO, connue pour ses idées révolutionnaires, par deux fois deux jours de mise à pied et par une demande de licenciement à l'inspecteur du Travail. Cela, pour des motifs futiles : avoir pris la parole à la cafétéria et avoir parlé à une travailleuse à son poste de travail. En même temps, elle sanctionne le délégué FO d'un nouvel avertissement pour avoir participé à cette prise de parole et pour avoir dépassé de deux heures son temps de délégation.*

Les sanctions ne s'arrêtent pas là : la semaine dernière, elle inflige une mise à pied de deux jours à un délégué CFDT pour avoir dépassé son temps de délégation.

Pour les sanctions de mise à pied, si la CGT est allée protester seule à la direction et a signé un tract commun, elle a, par contre, refusé de signer la pétition proposée par FO et CFDT.

Actuellement, face à la menace de licenciement de la déléguée FO, elle refuse d'envoyer une lettre commune à la direction et à l'inspecteur du Travail ; elle accepte cependant de signer un communiqué commun à la presse.

Mais la pétition parmi les travailleurs a recueilli deux cent cinquante signatures, malgré les pressions de la direction et la division des syndicats.

Et rien n'est joué.

Correspondant L.O.

Les ouvrières de Thermédoc font partiellement céder Domec

La verrerie Domec, c'est une des entreprises de la région bordelaise où règnent les pires conditions de travail accompagnées des plus bas salaires. A Thermédoc, où travaille sur les chaînes une majorité d'ouvrières, quotidiennement, les ouvrières sont brûlées par les éclats de verre. « Cette année, nous n'oserons pas aller à la plage » **disent-elles, sans parler des doigts écrasés et autres accidents pour lesquels on ne s'arrête pas à Domec, tant ils sont monnaie courante.**

Ce sont ces ouvrières de Thermédoc qui, excédées par le fait que leurs salaires, inférieurs à 1.000 F, augmentent ou baissent sans qu'on puisse savoir pourquoi, ont débrayé pour la première fois toutes ensemble et ont obligé le patron à céder.

Il y a quinze jours, excédées parce que trois équipes avaient, de manière inexplicable, 50 F de moins que les deux autres, tout en faisant le même travail, elles décidaient d'aller voir le directeur technique pour demander le même salaire pour tout le monde. Le jour de l'entrevue, toutes les chaînes débrayaient, l'équipe du matin arrêtait le travail une heure avant la sortie et l'équipe de l'après-midi ne le reprenait qu'une heure après l'embauche. La majorité des ouvrières (cinquante sur quatre-vingts) se retrouvait dans le bureau du patron pour réclamer un salaire de 1.200 F garanti net.

Deux jours plus tard, le patron cédait. Evidemment, pas sur la revendication du salaire mensuel garanti net. Pour que Domec, qui exploite ses ouvriers avec le système du boni depuis des dizaines d'années, abandonne ce système, il faudra faire bien plus. Mais il lâchait une augmentation de 80 à 100 F par mois, le taux horaire passant à 6,77 F.

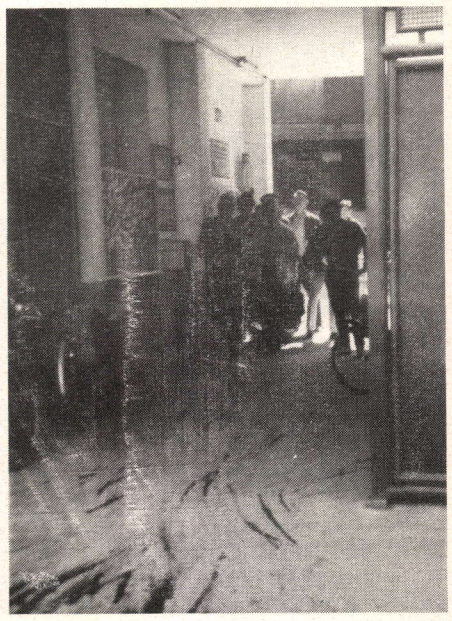

(Ph. L.O.)

Cela a été ressenti comme une victoire par les ouvrières de Thermédoc. Et, effectivement, c'en est une. Pour la première fois, parce que les ouvrières ont su se montrer unies et déterminées face au patron, celui-ci a été obligé de céder. Pour toute l'usine, c'est un exemple à suivre.

Et si le patron comptait pouvoir se rattraper en augmentant les cadences, il s'est trompé. Jeudi dernier, toute l'équipe d'après-midi à Thermédoc débrayait à nouveau parce que les cadences avaient été augmentées sur une chaîne.

Correspondant L.O.

dans les hôpitaux

Denain (Nord)

A l'hôpital, des conditions de travail intolérables

L'hôpital de Denain, trois cents lits, emploie un peu plus de cent cinquante personnes, infirmières, personnel spécialisé, ASH, etc.

La préoccupation essentielle de l'administration de l'hôpital est, sans nul doute, de soigner les malades aux moindres frais. Et, pour atteindre ce but, les économies de personnel sont poussées à l'extrême. Les agents sont en effet en nombre insuffisant et, pour boucher les trous qui ne manquent pas d'apparaître, la direction utilise des ASH remplaçantes, auxquelles elle impose des conditions inadmissibles.

La situation de ces ASH remplaçantes est des plus précaires. L'hôpital les embauche en effet sous contrat, renouvelable tous les mois. Ce qui constitue pour l'administration un moyen de pression de taille : en effet, celle qui proteste, n'accepte pas de faire à la fois le travail de plusieurs personnes ou réclame des conditions de travail un peu plus décentes sera jetée à la rue à la fin du mois, son contrat ne sera pas renouvelé. (Et cela signifiera souvent pour elle une longue période de chômage car, dans la région, les emplois sont rares.)

Par ailleurs, les ASH remplaçantes ne savent jamais à l'avance si elles seront reprises le mois suivant. Et il n'est pas rare que l'hôpital ne les réembauche qu'une semaine après l'expiration du contrat précédent — en fonction des « besoins du service ».

L'administration utilise à outrance l'incertitude qu'elle fait planer sur cette catégorie d'agents, elle n'hésite pas à leur imposer les pires conditions de vie. Par exemple, elles ne savent que la veille leurs horaires de travail du lendemain — quand on ne les change pas le jour même ! C'est ce qui est arrivé à un agent qui, convoqué pour 6 heures le matin, s'entendit annoncer, en se présentant au travail à 6 heures, qu'elle allait boucher un trou dans un autre service... où elle prenait son travail à 8 heures ! (Et ce n'est pas un cas isolé.)

De plus, quand le besoin s'en fait sentir — et le besoin s'en fait souvent sentir car, quand on fait systématiquement tourner les services avec un personnel plus que restreint, le moindre retard, le moindre arrêt-maladie, devient catastrophique —, l'administration n'hésite pas à envoyer chercher à domicile les ASH remplaçantes en repos. Ainsi, chaque ASH est exposée à voir, quelle que soit l'heure, l'ambulancier frapper à sa porte pour la convoquer au travail. Quant aux conséquences sur notre vie privée, la direction s'en moque et tout refus de cette réquisition à domicile entraîne le non-renouvellement du contrat.

Les jours de repos varient au gré de la direction et sont souvent repoussés selon les « besoins du service ». Il n'est pas rare de venir travailler cinq, six, voire dix nuits (de dix heures) de suite, sans aucun repos.

Dans ces conditions, on comprend pourquoi l'administration a immédiatement licencié ceux qui ont voulu organiser un syndicat dans l'hôpital !

Mais elle ne pourra pas éternellement nous imposer ses conditions, nous saurons nous organiser pour l'en empêcher.

Correspondant L.O.

Centre Hospitalier de Troyes

Mutation arbitraire à l'école d'infirmières

Il y a quelque temps, à l'école d'infirmières, un moniteur stagiaire s'est vu refuser sa titularisation à l'issue de ses deux années de stage sous prétexte d'insuffisance professionnelle et a été muté dans un service du Centre Hospitalier comme infirmier.

Jusqu'alors, rien dans ses notes ne laissait présager une telle mesure. Au contraire même ; ses collègues et ses élèves sont unanimes pour reconnaître ses compétences !

Devant une telle injustice, le personnel de l'hôpital et les élèves-infirmières se sont mobilisés et la directrice, qui est à l'origine de la sanction, a dû s'expliquer. Ce qu'elle lui reproche, en réalité, c'est son attitude... vis-à-vis des élèves (pensez donc, il les tutoie...). Cette vieille pimbêche l'accuse également de faire... des « effets de torse » ! Effectivement, on l'aurait vu en train d'enlever... son pull-over ! Quel crime !

Bref, si la directrice a refusé la titularisation de notre camarade, c'est uniquement parce que sa tête ne lui revient pas et qu'elle ne lui pardonne pas d'être apprécié par les élèves, ce qui n'est pas son cas.

Mais il n'est pas dit qu'elle aura le dernier mot. D'ores et déjà nous l'avons forcée à s'expliquer, une pétition circule avec succès et nous sommes prêtes à aller plus loin si notre camarade n'est pas réintégré et titularisé dans les plus brefs délais.

Correspondant L.O.

Peugeot (Sochaux)

UNE FIN D'ANNÉE MOUVEMENTÉE

NOUS avions annoncé à tort dans l'avant-dernier numéro que Peugeot fermait ses portes entre Noël et le Nouvel An. Environ dix mille personnes — sur trente-six mille au total — auront travaillé les 26, 27, 28 décembre.

Mais il est vrai qu'il aura fallu pas mal de jours pour savoir finalement qui travaillerait et qui ne travaillerait pas. On a d'abord annoncé que les ouvriers de Fabrication feraient le pont, mais pas les services d'Entretien ni les services administratifs. Comment seraient payés ces trois jours ? Le premier sera considéré comme le 15 août 1974 (jour férié ouvrable qui s'ajoute donc aux congés), le deuxième sera le jour supplémentaire légal quand les congés sont fractionnés, enfin le troisième sera récupéré ou pris sur les congés. En somme, ce pont risque de se « payer » par deux jours en moins sur les vacances 1974.

Deuxième question : quels étaient exactement les services qui devaient travailler ? La grande majorité, y compris la maîtrise, aurait bien voulu faire le pont comme tout le monde. Ainsi, au service électrique de l'Emboutissage-nord, il avait d'abord été entendu que le pont s'appliquerait à tout le service. Quelques jours après, la direction annonçait que les électriciens devaient travailler. Les dépanneurs du service électrique de l'Emboutissage-sud se sont vu de la même manière supprimer la possibilité de faire le pont, alors qu'il en avait été question la veille. Les dépanneurs fabrication 204 TA du même secteur ont été obligés, eux, de ne pas s'éloigner de leur domicile pendant les trois jours du pont ! En Mécanique-sud, les travailleurs de l'Entretien qui voulaient malgré tout faire le pont ont dû remplir des feuilles d'absence, ce qui leur fait perdre quatre jours de paye. D'autre part, un certain nombre de travailleurs immigrés, à qui on avait dit qu'ils feraient le pont, et qui avaient déjà pris leur billet SNCF pour aller passer onze jours dans leur famille se sont vu retirer cette permission. Motif : finalement, on aura besoin d'eux. Aux Presses, à l'Emboutissage-nord, une dizaine de travailleurs yougoslaves sont allés dire à la maîtrise ce qu'ils en pensaient.

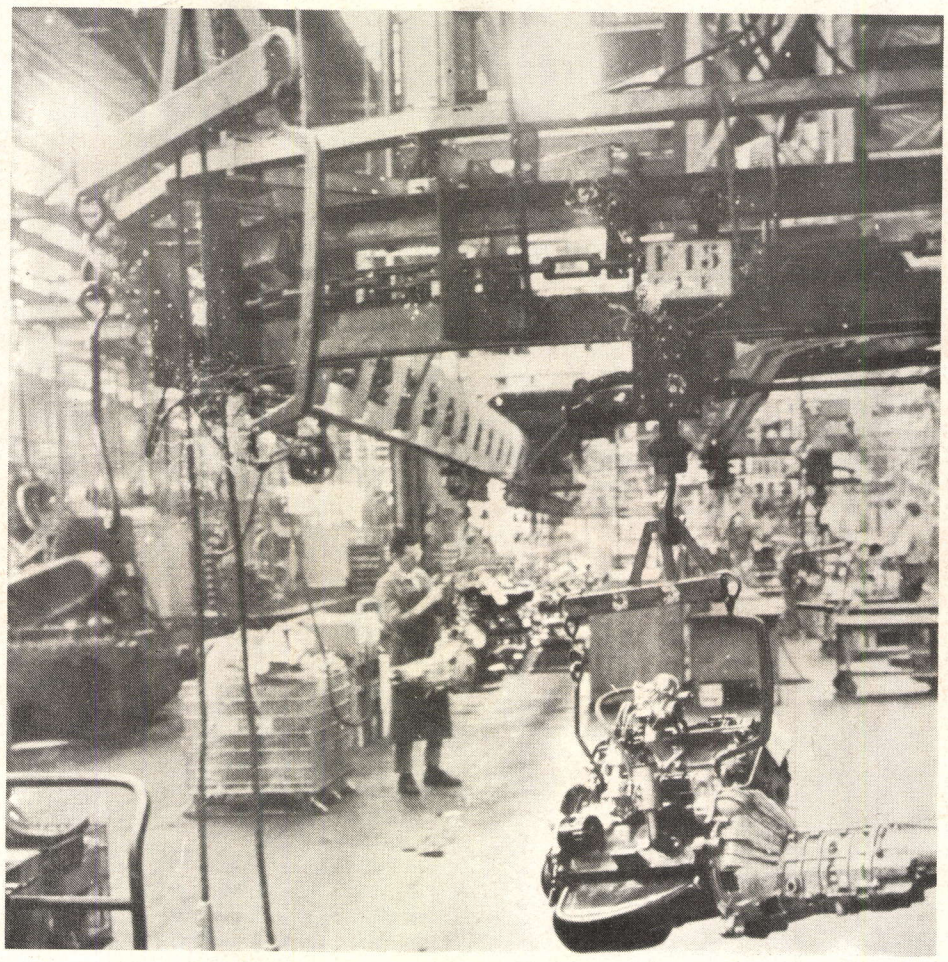

L'atelier de Mécanique à Sochaux. (Ph. L.O.)

Ordre et contre-ordre, changement d'horaires, récupération ou pas, arrangement particulier, notes de service démenties le lendemain, voilà la zizanie que la direction a créée dans les horaires de travail pour cette fin d'année. Une année qui se termine dans une légère confusion, pour ne pas dire autre chose. Chez ceux qui ont dû travailler, le mécontentement était général. La revendication d'une cinquième semaine de congés payés semblait à beaucoup une réponse aux mesures de la direction.

Correspondant L.O.

Peugeot met le prix pour faire passer le non-renouvellement des 259 contrats

A la suite de l'annonce du non-renouvellement de deux cent cinquante-neuf contrats de travailleurs yougoslaves, deux réunions ont été organisées à Sochaux, les 12 et 13 décembre.

La première, sur le temps de casse-croûte, a réuni cent cinquante travailleurs yougoslaves de Carrosserie, la seconde, plus de deux cents travailleurs en dehors de l'usine.

Lors de cette réunion, l'unanimité des participants s'était prononcée pour des délégations au bureau de la main-d'œuvre et l'ambiance était assez combative.

Face à cette situation, Peugeot n'a pas voulu prendre de risques. Alors que le départ des deux cent cinquante-neuf licenciés était prévu pour le 21 décembre, Peugeot l'a avancé au lundi 17, court-circuitant le mot d'ordre de délégation lancé le même jour par la CGT. La maîtrise a été mobilisée pour exercer des pressions et des menaces contre tout ce qui pouvait bouger le lundi 17. Ainsi, par exemple, les chefs sommaient les délégués de ne pas distribuer à l'intérieur de l'usine les tracts annonçant les délégations. Mais tout en maniant le bâton, la direction a utilisé également la carotte. L'appréhension d'une réaction de la part des travailleurs n'a sans doute pas été étrangère à ce recul de la direction. Pour être sûre qu'il n'y ait pas de protestation, Peugeot a décidé de donner « une indemnité de départ avancé » de 1.500 F à chaque licencié.

Renault-Billancourt

La maîtrise mène l'enquête

APRES la grève du 6 décembre, bien suivie chez Renault surtout dans l'équipe du matin, la direction donna aux agents de maîtrise la consigne de rechercher les motifs des absences ce jour-là. Le but était de pénaliser ceux qui se déclaraient grévistes en leur faisant sauter 20 % sur la prime de fin d'année.

Certains agents de maîtrise n'étaient pas chauds pour faire cette enquête et, dans certains secteurs, les 20 % ont été retirés à tous les absents. (Car chez Renault une journée d'absence dans le trimestre nous vaut une diminution de 20 % sur la prime en cours et à cinq jours il n'en reste plus rien.)

Par contre, dans d'autres secteurs, soit on était convoqué au bureau du chef, soit on voyait le chef passer avec son petit papier pour recueillir nos déclarations. Il suffisait de dire que les transports ne fonctionnaient pas ou de dire « avoir été empêché de rentrer » pour avoir sa prime payée.

Après la consultation de la maîtrise, certains services, comme le Contrôle de l'île Seguin, ont distribué des bons à chaque travailleur considéré comme gréviste, bons spécifiant l'abattement des 20 %. Ce qui eut pour effet de provoquer des délégations où les travailleurs mécontents ont mis mal à l'aise les chefs de service en leur demandant ce qu'i's pensaient de la vie chère et du rôle de flics qu'on voulait leur faire jouer.

Par ces méthodes, Dreyfus espère mettre au pas les plus combatifs d'entre nous. En fait, il ne fait que grossir le mécontentement général, même parmi ceux qui n'ont pas voulu dire après coup qu'ils étaient grévistes, et même parmi les agents de maîtrise peu fiers d'avoir fait le sale boulot demandé par la direction.

Plus que jamais, nous disons **« A bas la prime anti-grève »** et **« Incorporation de toutes les primes au salaire ! »**.

Correspondant L.O.

Buland-Trylon (Montrouge)

Nous risquons chaque jour la mutilation

BULAND-TRYLON emploie dans ses ateliers de Montrouge une quarantaine de travailleurs. Le travail, qui consiste essentiellement à affûter du matériel d'imprimerie — entre autres les lames de massicot —, s'effectue dans des conditions d'insécurité scandaleuses. Nous devons transporter des lames tranchantes comme des rasoirs, dégoulinantes d'huile et pesant plus de 40 kg. Cela, à la main, dans un atelier encombré où on peut à peine se retourner et dont le sol est en permanence recouvert d'une pellicule d'huile provenant des machines à affûter ! Pour placer ces lames glissantes comme des savonnettes dans l'égouttoir, c'est un véritable exercice d'acrobatie. Les lames de 100 kg et plus sont transportées au palan, mais le danger demeure : pour les placer sur la machine, elles sont suspendues à un pont et, le système d'accrochage étant déficient, à plusieurs reprises des lames sont tombées. De véritables guillotines ambulantes ! Inutile de dire que les accidents sont fréquents : en deux ans, quatre accidents graves ! Deux camarades ont eu le pied sectionné, un a eu le col du fémur cassé et un quatrième a aujourd'hui l'index de la main droite inutilisable... Quant aux « petits accidents », ils sont quotidiens : doigts et mains plus ou moins profondément entaillés, nous ne comptons plus les coupures. Sans compter que certains produits mélangés à l'huile provoquent l'infection de ces blessures.

Certaines machines doivent avoir fait la guerre de 1914-1918, si ce n'est celle de 1870..., elles fonctionnent quand elles le veulent bien, et, sur quelques-unes, on prend le courant électrique du fait d'une isolation défectueuse de ces machines qui fonctionnent continuellement dans l'humidité. Malgré les demandes de plusieurs ouvriers, l'inspection du Travail n'est même pas intervenue. Quant au patron, inutile de dire qu'il se moque de ces problèmes de sécurité. Ce n'est pas lui qui risque la mutilation et il ne songe qu'à sa production. Tout cela pour 8,48 F de l'heure pour un OS 2 et 8 F environ pour un manœuvre. Ajoutons que nous travaillons dix heures par jour et que la fatigue due à la durée du travail ajoute au danger : la moindre inattention peut être fatale. Buland-Trylon est, on le voit, un exploiteur féroce. Mais qu'il se méfie, nous pourrions bien nous fâcher un jour et lui demander des comptes !

Correspondant L.O.

livres

LE NOUVEL ENJEU PÉTROLIER

de J.-M. Chevalier

ACTUELLEMENT, la quasi-totalité des écrits et des déclarations sur les problèmes du pétrole en particulier, et de l'énergie en général, ne visent qu'à obscurcir les raisons de la crise afin de voiler les véritables responsabilités et de désigner des boucs émissaires, en la personne des Etats arabes. Néanmoins, il est des économistes qui n'entendent pas accréditer de telles supercheries. C'est, entre autres, le cas de J.-M. Chevalier, qui vient de publier Le nouvel enjeu pétrolier.

Ce livre a été écrit avant la quatrième guerre du Moyen-Orient, c'est-à-dire avant que certains effets de la crise actuelle ne menacent les approvisionnements de quelques pays impérialistes. Mais il n'en perd pas pour autant de son intérêt. Au contraire même, puisqu'il a le mérite de prouver ainsi que les problèmes circonstanciels nés du conflit israélo-arabe ne sont qu'un aspect particulier d'une crise bien plus profonde, qui s'est développée, elle, du fait des contradictions mêmes du système capitaliste.

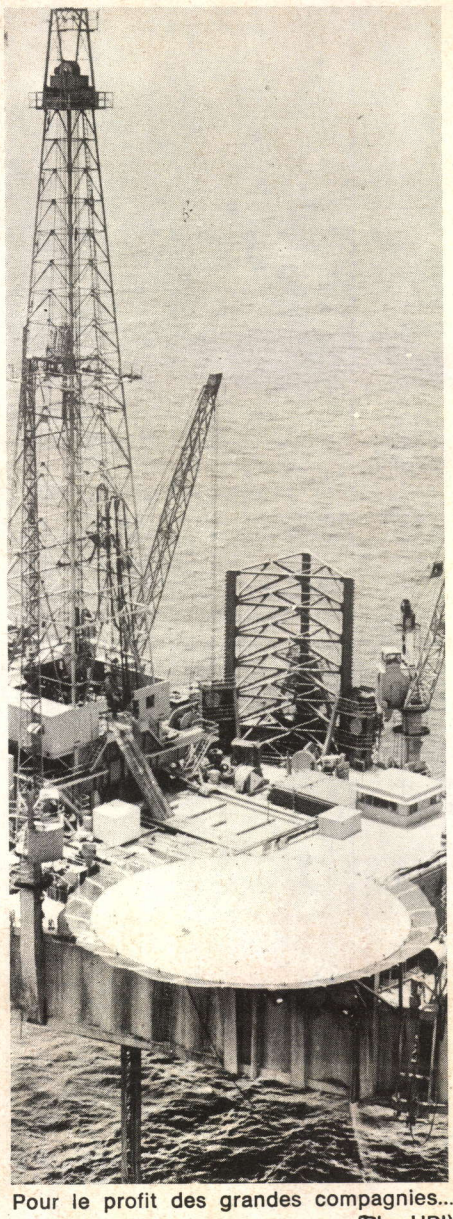

Pour le profit des grandes compagnies... (Ph. UPI)

Décrivant tout d'abord brièvement l'histoire du pétrole, J.-M. Chevalier affirme qu'elle est « l'histoire de l'impérialisme », **ajoutant :** « Les grandes sociétés internationales se sont progressivement implantées dans les pays producteurs dont elles se sont approprié les richesses nationales. Totalement coupées de l'économie des pays producteurs, les sociétés pétrolières sont le prolongement local de l'économie capitaliste mondiale ».

Pillage systématique des richesses des pays du tiers-monde, contrôle quasi absolu sur la production et le transport des huiles : voilà à quoi aboutit la mainmise des trusts, en particulier de ceux du Cartel, sur l'industrie pétrolière. Et, dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les compagnies internationales fassent non seulement des super-profits colossaux mais aient aussi la possibilité de maintenir dans nombre de pays producteurs des gouvernements totalement à leur solde.

Durant une longue période, nous explique J.-M. Chevalier, la politique du Cartel a consisté à maintenir les prix à un niveau tel que les puits beaucoup moins rentables des petits producteurs américains puissent continuer à être exploités. Mais, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, avec l'apparition en Afrique et au Moyen-Orient de sociétés indépendantes, comme celles constituées par les Etats français, italien ou japonais, il fut de plus en plus difficile aux trusts du Cartel de maintenir les prix à un niveau élevé, en particulier les prix des pétroles du Moyen-Orient.

Mettre fin à cet écart des prix, c'est-à-dire réaligner les tarifs mondiaux sur ceux des Etats-Unis, sera donc une des causes du renchérissement actuel des produits pétroliers.

D'autant plus que, comme le souligne l'auteur : « Les Etats-Unis s'approvisionnaient pour 80 % en brut domestique au prix moyen d'environ 3,50 dollars par baril et pour 20 % à l'extérieur au prix moyen d'environ 2,17 dollars par baril. Au même moment, l'Europe et le Japon s'approvisionnaient à 100 % à un prix voisin de 2 dollars par baril. Sachant que le coût de l'énergie compte pour 15 à 20 % dans le coût des produits manufacturés, l'Europe et le Japon bénéficiaient donc sur le marché mondial d'un avantage non négligeable par rapport aux Etats-Unis ». **Ainsi :** « Les Etats-Unis sont les premiers bénéficiaires de la crise. Certes, ils payent l'énergie un peu plus cher, mais ils ont amélioré leur position concurrentielle sur le marché des produits manufacturés, revalorisé le brut américain (et celui de l'Alaska) ».

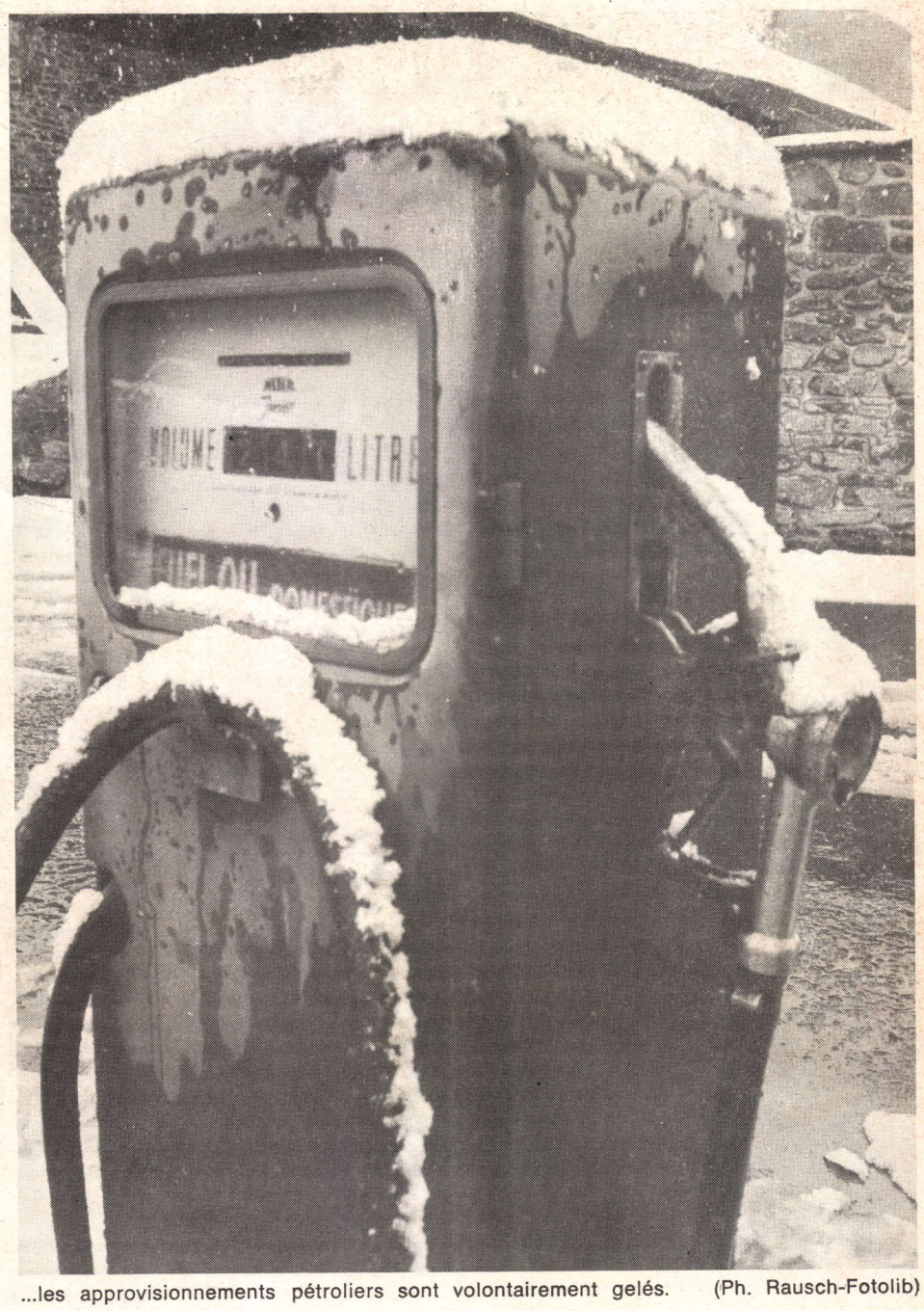

...les approvisionnements pétroliers sont volontairement gelés. (Ph. Rausch-Fotolib)

La hausse des prix pétroliers va donc aussi permettre aux trusts du Cartel de rentabiliser les exploitations de l'Alaska ou de la mer du Nord par exemple, exploitations nécessitant des investissements considérables.

Un autre effet de l'augmentation voulue des prix des huiles va consister, comme le souligne J.-M. Chevalier, à rentabiliser des sources d'énergie telles que le charbon, l'énergie nucléaire ou les schistes bitumineux, secteurs industriels dans le capital desquels les sociétés pétrolières US ont rapidement pris une part importante, sinon majoritaire.

Voilà quelques-uns des faits que l'on trouve dans Le nouvel enjeu pétrolier, **faits qui vont directement à l'encontre de la supercherie montée autour de la prétendue crise actuelle du pétrole.**

Mais, néanmoins, dans une partie de l'ouvrage, l'auteur s'illusionne quant aux possibilités de développement des Etats producteurs, à partir de leurs richesses naturelles. Certes, il est évident que ces pays peuvent bénéficier, dans des périodes favorables, de l'augmentation des prix pétroliers, mais sans jamais toutefois aller à l'encontre des intérêts de l'impérialisme. Et, du reste, les exemples cités par Chevalier lui-même, comme ceux du Mexique des années 1920-1930 ou de l'Iran du docteur Mossadegh, sont là pour le prouver. Aujourd'hui encore, la hausse du fuel profite sans conteste aux Etats producteurs, mais elle s'inscrit dans le cadre d'une politique volontaire des trusts qui, eux, accroissent de façon colossale leurs super-profits, accentuant encore par là le fossé, donc la dépendance, qui existe entre pays industriels et pays sous-développés.

Cela dit, l'ouvrage de J.-M. Chevalier donne sur de nombreux points des réponses claires et précises quant à la prétendue crise actuelle du pétrole, démystifiant ainsi toute une psychose volontairement entretenue.

Georges LATTIER.

Le nouvel enjeu pétrolier, par J.-M. Chevalier - Edition Calmann-Lévy - Prix : 28 F.

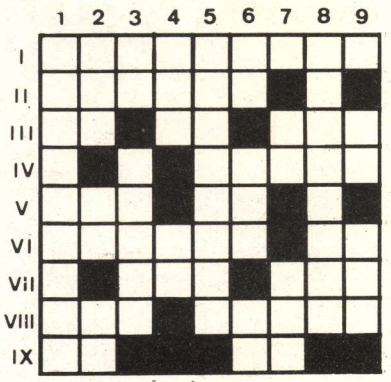

HORIZONTALEMENT. — I. Une Madame Soleil sans succès. — II. Lampiste. — III. Conditionnel - Début d'une diffusion expresse - Pièce lyrique. — IV. Peut attendre. — V. Mesure de surface - Dans une négation. — VI. Moins graves si on est assuré - Dans la gamme. — VII. Glace anglaise - Blonde anglaise. — VIII. Début d'une longue série - Utile en cuisine. — IX. Petit cours - Un tour complet.

VERTICALEMENT. — 1. Ceux qui tombent le mieux s'élèvent le plus. — 2. Prénom arabe - Ile - Ne cache rien. — 3. Possessif - Mode de gestion. — 4. Repaire de brigands - Début d'accord. — 5. Très attirante. — 6. Noms à ajouter - Situé - Se rend. — 7. Obstacle - C'est toujours le premier. — 8. Ne tue pas. — 9. Dans un diplôme - Plus que bis.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	I	M	P	R	E	S	A	R	I	O
II	■	O	R	■	■	E	R	■	S	R
III	A	T	E	L	E	■	B	O	S	S
IV	S	O	T	■	B	O	R	N	E	■
V	T	■	■	O	R	E	E	■	■	O
VI	R	I	S	■	E	T	■	U	N	R
VII	O	R	A	L	■	A	L	A	I	N
VIII	N	A	U	■	■	■	■	■	D	E
IX	O	■	V	I	E	R	G	E	■	■
X	M	■	A	S	I	E	■	T	A	U
XI	E	S	■	O	■	R	E	E	L	S

SOUVENIRS D'UN PERRUQUIER

Giovanni Germanetto

VINGT CINQ ANNEES DE LUTTE D'UN REVOLUTIONNAIRE ITALIEN

RÉSUMÉ

Les Souvenirs d'un perruquier, édités pour la première fois en 1930, relatent la vie de l'auteur, militant socialiste du début du siècle, qui contribua à la naissance du Parti Communiste d'Italie.

Infirme d'une jambe, Germanetto doit se résigner à la carrière de barbier. Mais c'est dans cette boutique de coiffeur qu'il assiste à de vives discussions politiques et se range d'emblée du côté socialiste. Il devient propagandiste des jeunesses socialistes dans les villages de la région.

Après quelques déboires avec la police, Germanetto trouve du travail à Turin. Les coiffeurs sont très peu organisés et notre militant socialiste entreprend de se faire respecter par la clientèle. Il réussit finalement à monter une union professionnelle des coiffeurs qui organise la grève. Elle est en partie victorieuse. N'ayant plus de travail à Turin, Germanetto trouve une place chez un coiffeur clérical de Fossano. Très vite la boutique se transforme en un véritable club politique. Germanetto et quelques ouvriers qui l'ont rejoint fondent une section socialiste qui décide d'organiser des meetings dans les villages voisins.

Peu à peu ils parviennent à organiser un syndicat du bâtiment, des métaux, du textile, des cordonniers, des ouvriers du livre et ils créent une Chambre du Travail. Dans les prisons, une grève « des bras croisés » permet aux prisonniers d'arracher des salaires identiques à ceux des travailleurs libres.

La Première Guerre mondiale éclate bientôt.

Tandis que Germanetto milite dans les rangs du PSI, les mouvements ouvriers se développent. C'est ainsi qu'il assiste au soulèvement de Turin.

Puis il participe au Congrès du Parti Socialiste à Florence, où il se rend compte des faiblesses de ce parti.

C'est alors qu'éclate la révolution russe qui, d'emblée, attire la sympathie des travailleurs. Quelque temps plus tard, l'armistice est enfin signé. Mais si les affres de la guerre s'éloignent, le combat pour la libération sociale, lui, restait encore à mener.

(16)

A partir de ce moment les événements se déroulèrent avec une rapidité extraordinaire. C'étaient partout des meetings, partout des drapeaux rouges ; à chaque pas on voyait le marteau et la faucille avec des inscriptions : « Vive Lénine ! », « Vive la révolution d'Octobre ! ». Tout le pays était dans l'effervescence ; les grèves succédaient aux grèves. Les fonctionnaires, les professeurs, les magistrats eux-mêmes, entraînés par la vague du mouvement ouvrier, s'organisaient et réclamaient l'amélioration de leur situation.

A son congrès de Bologne, le parti socialiste vota d'enthousiasme son adhésion à la III[e] Internationale. Les réformistes eux-mêmes, cette fois, ne protestèrent pas.

Mais la situation économique des ouvriers, malgré l'augmentation des salaires, restait inférieure à celle d'avant-guerre. En outre, le chômage croissait. Le prolétariat poursuivait son offensive. La grève générale éclata à Turin. Une brigade d'infanterie sarde qui y fut envoyée fraternisa avec les ouvriers.

Dans les petites villes de province, l'état d'esprit des ouvriers n'était pas moins combatif. Mais le parti, comme toujours, se traînait à la remorque des événements.

Malgré la conclusion de la paix, les vivres manquaient, et tout enchérissait rapidement. Les conseils municipaux établissaient des prix-limites, mais alors les marchandises disparaissaient. Les ouvriers, irrités, s'adressaient à la Chambre du travail :

— Que fait le parti ?

— Quelles sont ses directives ?

Or le parti remâchait encore les histoires de guerre : il enquêtait sur les malversations de l'intendance, il dénonçait la férocité des généraux, bourreaux des soldats.

Cependant la situation devenait menaçante ; les autorités perdaient la tête.

Notre maire se résolut à des mesures extrêmes. Un beau jour, il convoqua une assemblée extraordinaire à l'hôtel de ville. L'assemblée était, en effet, extraordinaire, car elle comprenait, outre les conseillers municipaux, des représentants de la société de secours mutuels, de la caisse d'épargne et de la société sportive, des commerçants, des industriels, les curés des diverses paroisses, le chef de la Sûreté, le maréchal des carabiniers, un juge, le directeur des deux prisons et... notre Chambre du travail.

L'ordre du jour n'avait qu'un point : « Des mesures propres à parer à la crise économique actuelle ». Le maire y avait adjoint une longue introduction et une non moins longue conclusion, dans lesquelles les mots : « patrie, victoire, progrès, démocratie, Dieu, monarchie » s'entremêlaient dans les combinaisons les plus diverses.

Dès que la convocation de l'assemblée fut publiée, nous organisâmes une réunion préliminaire pour y déterminer notre plate-forme. Après de longues discussions et des propositions de toute sorte — un vieux camarade voulait, par exemple, que nous invitions la population... à piller les boutiques — nous tombâmes d'accord sur les points suivants :

1. Inventaire de toutes les marchandises en magasins.
2. Réquisition de tous les produits alimentaires.
3. Ouverture de boutiques spéciales contrôlées par les organisations ouvrières.
4. Organisation, aux frais de la commune, d'une milice armée.

Une commission composée de représentants des différentes fabriques de la ville fut élue. Je devais parler au nom de la commission.

Le soir de la fameuse assemblée arriva. L'hôtel de ville avait l'aspect des grands jours : les fonctionnaires municipaux étaient en haut de forme et, dans le vestibule et les escaliers, des policiers et des pompiers en grande tenue faisaient la haie. Le maire, seigneur terrien clérical, faisait les honneurs de la maison avec l'amabilité d'un parfait homme du monde : il « gratifia » notre commission d'un profond salut.

La séance fut ouverte.

—Mesdames, Messieurs, dit le maire d'un ton solennel, la patrie, grâce à l'aide de Dieu et à l'héroïsme de ses fils, a enfin, sous la conduite de Sa Majesté le roi, notre souverain bien-aimé, reconquis ses frontières naturelles et libéré du joug séculaire nos frères de Trieste et du Trentin. Cette brillante victoire a placé l'Italie au rang des grandes puissances, et c'est là un résultat dont nous devons être fiers...

Une pause. Le maire attendait, manifestement, des applaudissements, qui ne vinrent pas. Je profitai de l'occasion pour demander qu'on passât à l'ordre du jour.

Le maire toussa et, quelques secondes, garda le silence, se demandant s'il devait renoncer à son discours. Enfin il dit :

— Qui demande la parole ?

— Moi.

— Parlez, parlez, je vous en prie.

— Je parle au nom de la Chambre du travail, commençai-je, affirmant ainsi le droit de cité de notre organisation, détestée de cette assemblée. Vous connaissez tous la pénible situation actuelle, situation dont le prolétariat n'est pas responsable. Nous espérions entendre ici des propositions sérieuses, pratiques, et non des discours sur la patrie, la monarchie et la victoire...

Des voix s'élevèrent :

— Nous exigeons le respect de nos convictions, le respect de la patrie...

— Assez ! Nous en avons jusque-là de votre patrie. C'est du pain qu'il nous faut ! cria une tisseuse, membre de notre commission.

— Parfaitement ! Nous voulons du pain et non des discours ! ajouta un autre délégué ouvrier.

— Nous désirons entendre des propositions pratiques et ne pas perdre notre temps, conclus-je.

Le maire, décontenancé, ne savait que dire ni quelle attitude prendre : de toute évidence, il n'avait préparé aucune proposition. Un des assistants, le président de la société de secours mutuels, demanda la parole :

— Il est honteux, dit-il, que le conseil municipal vienne à une réunion pareille sans avoir élaboré des propositions concrètes. Et cela devant nos adversaires, les socialistes !... Je suis un ancien combattant, je suis pour l'ordre existant, mais je trouve que vous n'avez pas fait ce qu'il fallait, et je vous le dis ouvertement.

— Je vous prie de ne pas oublier que je suis le maire et que vous me devez le respect, cria le maire, rouge de colère.

— Vous pensez me fermer ainsi la bouche, monsieur le commandeur ? Vous vous trompez ! répliqua le président de la Mutuelle, qui lui aussi s'échauffait.

Des rumeurs s'élevèrent. Devant l'embarras visible du conseil municipal, le commissaire prit la parole.

— Je propose que chacun donne son avis sur les mesures propres à améliorer la situation actuelle. Pour moi, j'estime qu'il faut interdire aux commerçants d'élever leurs prix sous peine d'être déférés aux tribunaux selon les lois en vigueur.

FEUILLETON

— C'est justement ce que je voulais proposer, fit le maire, heureux de trouver une issue.

Mais un boutiquier qui s'était enrichi pendant la guerre objecta :

— Ce sont les grossistes qui doivent limiter leurs profits. Ils nous dictent les prix et ils les augmentent constamment. Nous ne pouvons pas vendre à perte.

Les têtes s'échauffaient. Le propriétaire d'une fonderie de fer et de plusieurs autres usines réclamait « l'union » et des « sacrifices », sous prétexte que le retour de l'industrie aux conditions du temps de paix exigeait d'immenses efforts ; les possesseurs de capitaux, disait-il, n'investissaient leur argent dans l'industrie qu'avec la plus grande circonspection en raison du déséquilibre provoqué par les revendications des ouvriers et les troubles de toute sorte...

— Il est beau votre patriotisme ! s'exclama un des ouvriers. Et il ajouta un mot à faire trembler les vitres.

— En somme, qu'allons-nous faire ? demanda railleusement le président de la société de secours mutuels.

Et il regarda fixement le maire. Ce dernier, rouge, déconcerté, ne dit mot. Puis il se leva et prononça d'un ton mélodramatique :

— Comme je ne suis pas ici l'objet du respect

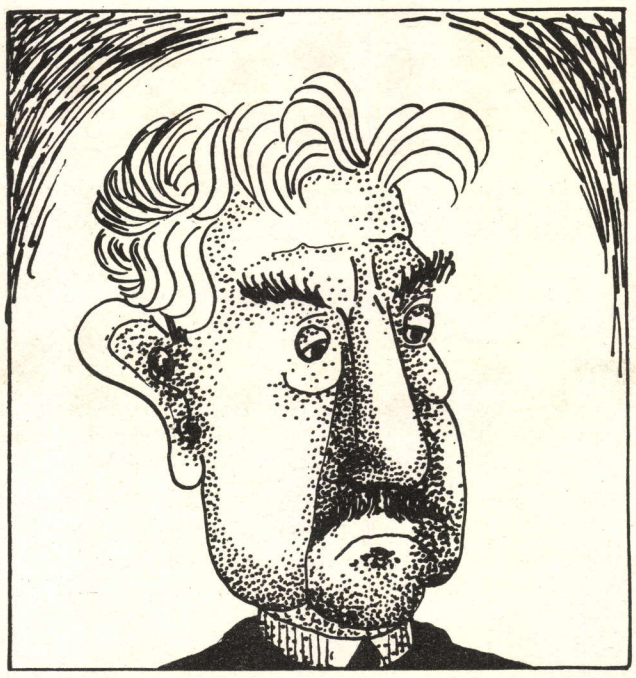

qui m'est dû, je donne ma démission. A partir de ce moment, je ne suis plus votre maire.

Mais la déclaration ne produisit pas l'effet escompté. La démission fut acceptée sans protestation. Seul un ouvrier métallurgiste observa :

— Maintenant qu'il s'est enferré, il veut tirer au large. Il est plus facile de faire des discours que de se mettre au boulot, pas vrai ? Et vous n'avez pas honte, sacré nom de Dieu !

— Je donne ma démission, répéta mélancoliquement le maire, et je transmets mes pouvoirs aux ouvriers, et non à mes collègues, qui me laissent seul en ce moment difficile.

Et, s'adressant à moi, il s'exclama :

— C'est à vous, c'est entre vos mains que je remets mes pouvoirs.

Personne ne prononça un mot. Et dans ce silence de l'assistance en désarroi, retentit tout à coup notre chant :

Avanti, o popolo alla riscossa !
Bandiera rossa, bandiera rossa
Trionferà (1)...

Aux voix des ouvriers qui chantaient dans la salle s'ajoutèrent celles des gens massés sur la place.

Je regardai l'assistance : des visages congestionnés, des faces blêmes d'épouvante, des yeux chargés de haine.

— Je propose au conseil municipal de passer dans le cabinet du maire pour y examiner les mesures concrètes à prendre, dit le président de la société de secours mutuels.

La proposition fut acceptée, et le maire, suivi du conseil municipal, se rendit dans son cabinet pour y délibérer. Peu après, les conseillers revinrent dans la salle commune et firent les propositions suivantes : 1° des prix-limites sont institués ; 2° les prix existants seront diminués de 50 % ; 3° la Chambre du travail sera chargée de veiller à l'exécution de cette décision.

Sur la place la foule chantait.

Avanti, popolo, tuona il cannone.
Rivoluzione, rivoluzione !
Avanti, popolo, tuona il cannone ;
Rivoluzione vogliamo far (2) !

Et, comme refrain : « Vive Lénine ! », « A bas le roi ! ».

Devant cette lame de fond qui menaçait de tout emporter, les propositions du conseil municipal furent adoptées sans objection ; les boutiquiers eux-mêmes n'osèrent protester.

Je demandai la parole.

— Nous acceptons ces propositions, dis-je, mais à condition qu'on y adjoigne les points suivants...

Et je donnai lecture de nos quatre points, pendant que continuait sous les fenêtres le chant triomphal :

Bandiera rossa
Trionferà !
Evviva il socialismo
E la liberta (3)...

— Ainsi, vous ne voulez pas accepter nos propositions ? dit le maire. Vos quatre points équivalent à un refus.

— Vos propositions, sans les garanties que nous indiquons, ne sont qu'un moyen de tromper les masses ouvrières. Nous ne pouvons les accepter telles quelles.

— C'est votre dernier mot ? demanda le maire.

— Oui, parce que vous n'êtes en mesure ni de faire observer les prix-limites, ni d'obliger les commerçants à abaisser les prix existants. Votre brillante idée de nous rendre responsables de l'exécution de vos décisions, sans nous conférer les pouvoirs nécessaires, montre que vous-mêmes vous n'êtes pas sûrs de votre autorité et que vous voulez tout simplement nous faire engrener ce que vous avez moulu. Puisqu'il en est ainsi, surveillez vous-mêmes l'exécution de vos décisions.

En bas, sur la place, c'étaient des clameurs et des coups de sifflet. Le maire déclara :

— Il faut en finir. Que ceux qui sont pour les propositions du conseil municipal lèvent la main.

Toute l'assemblée, sauf notre commission, leva la main.

— Maintenant nous allons communiquer notre décision aux citoyens.

La porte donnant sur le balcon fut ouverte. La place était noire de monde. Pâle comme un mort, le maire, suivi des conseillers municipaux, extrêmement émus, eux aussi, s'avança sur le balcon. Des huées et des cris : « Du pain ! du pain » saluèrent son apparition.

— Citoyens, commença-t-il d'une voix tremblante, à partir de demain, en accord avec les commerçants et avec l'approbation des autorités locales, des prix-limites seront institués avec diminution de 50 % sur les prix existants.

— Nous les connaissons ces prix-limites ! hurla la foule. Que la commission ouvrière parle ! Que le secrétaire de la Chambre du travail parle !

Quand la commission ouvrière apparut à son tour au balcon, elle fut accueillie par une salve d'applaudissements. Puis on entonna l'**Internationale**, suivie de nouveaux applaudissements. Enfin je pus parler :

— Nous avons transmis vos propositions à l'assemblée. Elle ne les a pas acceptées. On vous propose encore une fois des prix-limites, qui, à n'en pas douter, ne seront pas plus observés que les précédents. Nous considérons cela comme une provocation. La bourgeoisie, qui a voulu la guerre, veut maintenant en faire payer les frais au peuple. L'heure de la reddition des comptes approche. Soyez prêts et disciplinés, attendez les indications du parti socialiste et de la Chambre du travail. Nous vaincrons.

Et comme des soldats débouchaient d'une rue adjacente sur la place, j'ajoutai, en élevant la voix de manière qu'ils m'entendissent :

— Les soldats arrivent. Ce sont des prolétaires, des fils de prolétaires comme nous. Ils ne tireront pas. Retournez chez vous. Vive la Russie révolutionnaire ! Vive le socialisme !

La foule se dispersa au chant de l'**Internationale.** Il n'y eut pas un seul coup de feu.

Le lendemain, sur tous les murs de la ville, de vastes affiches annonçaient les prix-limites, mais les marchandises avaient disparu des vitrines et des rayons des magasins.

Que faire ? Le parti ne donnait aucune indication. Il était impossible de commencer dans une petite ville une action isolée. Des désordres éclataient de-ci de-là. Le gouvernement transportait ses forces d'un endroit à l'autre, réprimant les troubles, mais ne laissant pas longtemps dans la même localité ses soldats, dont il n'était pas sûr.

Nous, dirigeants de la section socialiste et de la Chambre du travail, nous attisions le feu et préparions les masses à l'action, dans l'espoir que le parti prendrait enfin la décision d'intervenir.

Dans toutes les fabriques nous avions déjà des « comités ouvriers » et, dans chaque atelier, des délégués.

La bourgeoisie reculait lentement, s'efforçant de se venger par des coups portés en sourdine. On avait eu connaisance des dissentiments qui s'étaient élevés parmi les membres de la Chambre du travail au sujet du pillage des boutiques lorsque nous avions délibéré sur les points à présenter à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal, et l'on fit courir dans la ville le bruit que j'avais reçu dix mille lires des commerçants de Fossano pour « sauver les magasins ».

A suivre.

---

(1) En avant, peuple, à l'insurrection ! — Le drapeau rouge, le drapeau rouge - Triomphera...

(2) En avant, peuple ! le canon tonne. — Révolution, révolution ! — En avant, peuple ! le canon tonne ; — Nous voulons faire la révolution.

(3) Le drapeau rouge — Triomphera ! — Vivent le socialisme — Et la liberté !

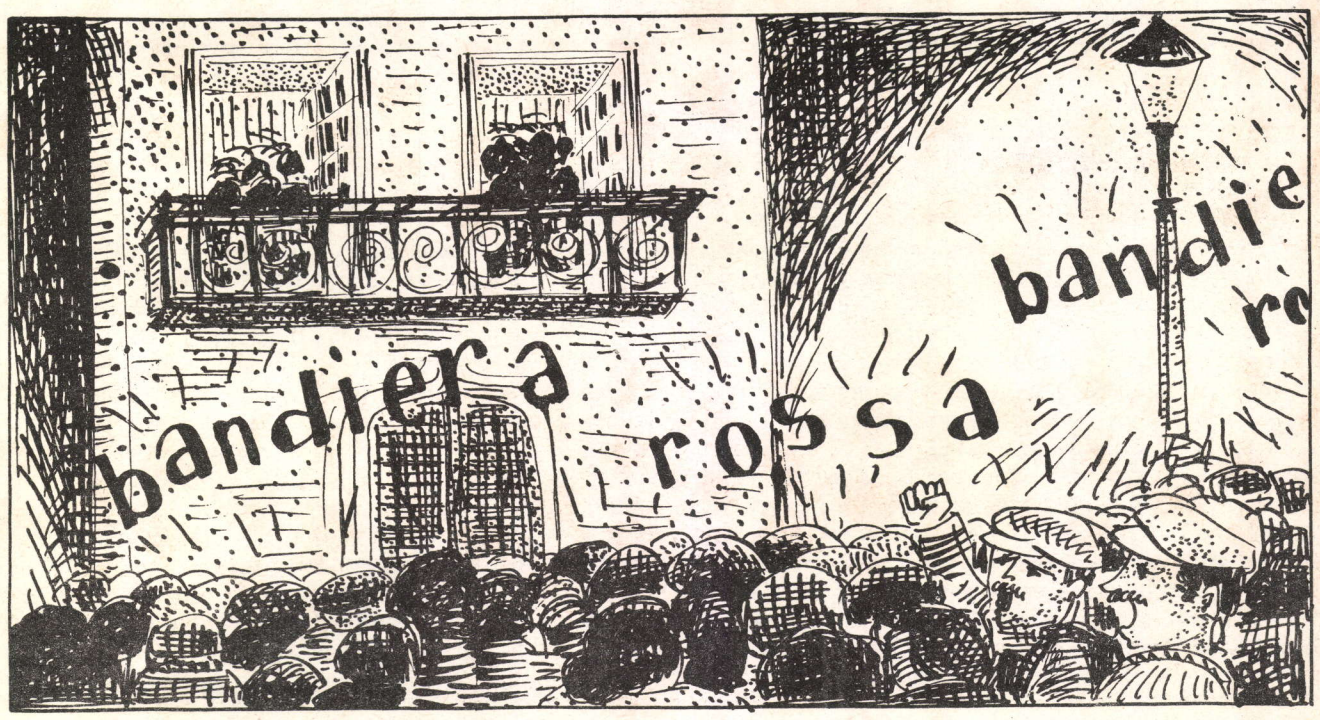

Les bons sentiments font les bons gueuletons

de Michel Berny

Dans un appartement d'un grand ensemble de la région parisienne, le représentant de commerce Jean Carmet se prépare à enterrer sa mère. De l'autre côté du couloir, le fonctionnaire Michel Bouquet se prépare, lui, à marier sa fille. Voilà la situation de départ du film, qui, en nous montrant les rapports quotidiens de ces deux familles, va nous amener aux « gueuletons » qui, comme il se doit, accompagnent toutes les grandes occasions, que ce soit mariage ou enterrement.

Au repas de mariage, tout le monde fera une tête d'enterrement, alors que le repas d'enterrement, après une séance de lavage de linge sale en famille, finira dans la bonne humeur.

Comme on le voit, malgré la publicité sur le « nouveau couple comique du cinéma français » (Carmet-Bouquet), ce n'est pas un film très joyeux par son propos général. Mais c'est bien fait, bien joué, parsemé de gags parfois très bons, et cela se laisse voir.

F.D.

Salut l'artiste *de Yves Robert*

Ceux qui, se souvenant du **Grand blond avec une chaussure noire,** s'attendaient à un film comique de la même veine risquent d'être déçus par le dernier film d'Yves Robert. Si l'on y sourit souvent, en effet, cela ne va guère plus loin. Mais c'est que l'auteur a, cette fois, voulu travailler dans un autre registre. Et c'est sous le signe de la tendresse qu'il nous présente les tribulations professionnelles et sentimentales de son héros, comédien de troisième ordre, gagnant sa vie de petit rôle en petit numéro de music-hall, et aussi comédien dans sa vie privée que dans l'exercice de son métier.

Le tableau ainsi brossé du monde des « petits » du spectacle ne manque pas d'intérêt. Et le film est remarquablement interprété par Marcello Mastroianni et Jean Rochefort.

F.D.

... et si vous avez le temps

LE KID

de C. Chaplin

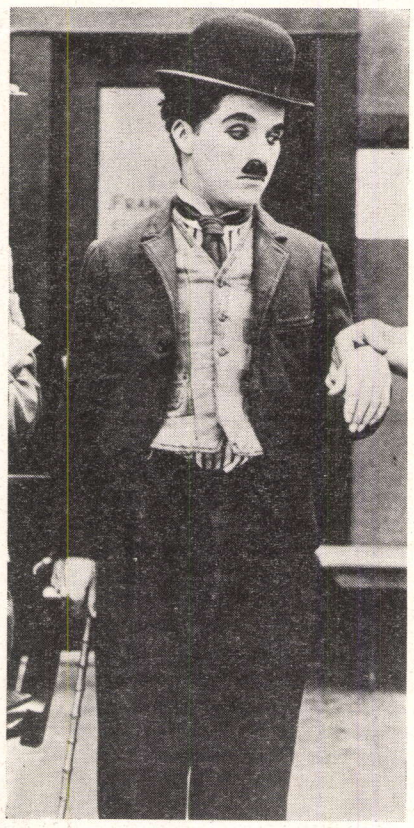

L'un des films les plus célèbres de Chaplin, **Le Kid,** est repris en ce moment sur les écrans parisiens.

Il fera plaisir surtout aux amateurs habitués des cinémathèques, car il a beaucoup vieilli. Les gags et trouvailles de Chaplin, les quelques pointes contre la société n'arrivent pas à faire oublier le caractère mélodramatique et parfois pleurnichard de l'histoire.

En fait, le court-métrage de Chaplin présenté au même programme et intitulé **La classe oisive** est beaucoup plus drôle et plus corrosif.

A.R.

LES TROIS MOUSQUETAIRES

de Richard Lester

Ceux qui aiment le mouvement, les chevauchées et les grands coups d'épée seront quelque peu déçus par cette nouvelle version des aventures de d'Artagnan et de ses trois compères.

Le film n'en manque pas, mais il tient plus de l'opérette à grand spectacle que du film de cape et d'épée.

Lester semble avoir eu pour souci principal de lécher les décors et les costumes, de faire preuve de qualités esthétiques, souci que ses pointes d'humour et ses clins d'œil au public ne parviennent pas à voiler.

Aussi, son film, dont l'histoire n'a pas le bénéfice de la nouveauté, manque-t-il de souffle et surtout de rythme.

A.R.

★ POUR SOURIRE UN PEU ★

Le 6 décembre, un succès... pour les C.D.R. de Marignane

La grève du 6 décembre n'a pas été bien suivie à la SNIAS (Marignane). Les CDR locaux en ont profité pour distribuer aux travailleurs le tract suivant qui, malgré les apparences, n'est pas un canular. Nous le publions sans commentaire : il se suffit à lui-même.

Les Comités pour la Défense de la République.

REMERCIENT les quelque six mille travailleurs de la SNIAS (Marignane) d'avoir — à moins de deux cents exceptions près — fait une éclatante DEMONSTRATION DE CIVISME à l'occasion de la GREVE GENERALE MANQUEE DU 6 DECEMBRE.

FELICITENT les centaines de volontaires qui ont bien voulu répondre à l'appel du Devoir pour défendre en même temps que leur gagne-pain la liberté menacée et faire face à la provocation des Forces du Désordre.

RENDENT HOMMAGE sans réserve à la prévoyance de la Direction pour l'organisation remarquable de son dispositif de dissuasion, conformément à sa mission qui est, au premier chef, d'assurer la sauvegarde de nos ateliers et la liberté du travail.

SE FELICITENT que la CGT, dans un tract récent, pour dissimuler son amertume devant ce CUISANT ECHEC essaie de persuader les naïfs qu'il ne s'agissait là que d'une mise en scène devant un danger imaginaire.

Belle occasion manquée pour elle cependant, de répéter — et cette fois cela aurait paru vraisemblable — que si ça « a foiré », c'est encore de la faute de la Direction et du Pouvoir.

On conçoit pourtant qu'elle n'avait pas d'autre ressource que de NIER LES FAITS pour TUER LE RIDICULE dont elle s'est couverte avec ses congénères marxistes.

VOUS INVITENT, non seulement à n'en rien croire, mais encore à DEMEURER EN ETAT D'ALERTE PERMANENTE.

Ce n'est pas pour rien que tous les responsables des syndicats communo-gauchistes et des partis du Programme Commun ont, dans leurs déclarations publiques, appelé les Travailleurs à l'Insurrection pour abattre la République au profit de la plus aveugle et la plus cruelle des Dictatures : celle dite « du Peuple », plus exactement des barricades et qui précède toujours de peu celle de quelque « Petit Père » appelé bientôt à devenir Maréchal moustachu.

Il a toujours été de bonne guerre de feindre le recul, voire le désarmement pour mieux surprendre l'adversaire par une attaque d'autant plus foudroyante qu'elle est imprévue.

NE VOUS LAISSEZ JAMAIS ENDORMIR dans ce climat de calme factice et trompeur.

VOUS DEMANDENT — maintenant que la preuve est faite que notre usine ne compte même pas deux cents intoxiqués, apparemment incurables — dont le seul mérite est de beaucoup s'agiter et de crier très fort — de nous soutenir, de nous aider par vos propos, par vos actes, par tous les moyens ou mieux encore de devenir membre des CDR.

D'avance, merci.

A BAS LE RACISME !

Trois nouvelles victimes en trois jours

LA violence raciste continue de faire rage dans le pays.

— Le 25 décembre, un jeune Algérien, Abed Mabrouk, est abattu d'un coup de fusil à canon scié par un employé d'un dancing près de Grenoble. Dans une conférence de presse, le MTA dénonce les faux témoignages d'amis de l'assassin, qui tentent de présenter la victime comme l'agresseur, et ajoute que les employés du dancing étaient « armés jusqu'aux dents » et « cherchaient souvent querelle aux Nord-Africains ». **Au fait, à quoi pouvait bien servir ce fusil à canon scié ? Pas à la chasse tout de même ! On appréciera la mansuétude de la justice qui a laissé le meurtrier en liberté provisoire...**

— Le 26 décembre, en Loire-Atlantique, quatre jeunes travailleurs (c'est triste à dire !) rouent de coups un Tunisien, lui fracturant le crâne, et l'abandonnent. Découvert onze heures plus tard, ce dernier est à l'hôpital dans un état grave. Les agresseurs ont été écroués.

— Le 27 décembre, à Marseille, une camionnette transportant des femmes de ménage est atteinte d'un coup de feu tiré d'une voiture roulant en sens inverse. La balle blesse grièvement Fatima Saïd à la tête et atteint légèrement une autre Algérienne.

Ainsi, au fil des jours, la liste des forfaits racistes s'allonge. Et la police ne parvient toujours pas à arrêter les assassins qui ont commis les crimes de ces derniers mois, sauf, bien sûr, lorsque le meurtre se déroule publiquement. Qui plus est, la police contribue pour une bonne part aux exactions racistes, comme en témoigne l'affaire de ces deux jeunes Réunionnais attaqués par des flics saoûls et tabassés toute la nuit de Noël dans un commissariat de Lyon. Et une partie de la presse continue d'attiser la haine raciste. Et les autorités laissent faire.

Cogneurs et meurtriers, voyoux, militants des organisations fascistes, anciens de l'OAS, et les flics eux-mêmes, bien sûr, agissent quasi impunément. Chaque crime impuni constitue pour eux un encouragement.

Plus que jamais les travailleurs se doivent d'extirper le racisme de leurs propres rangs et de mener partout la guerre au racisme. Leur nombre et leur détermination seuls peuvent permettre de traquer le racisme partout où il se manifeste et de décourager tous les meurtriers en puissance, pour débarrasser enfin la société de cette vermine.

A.V.

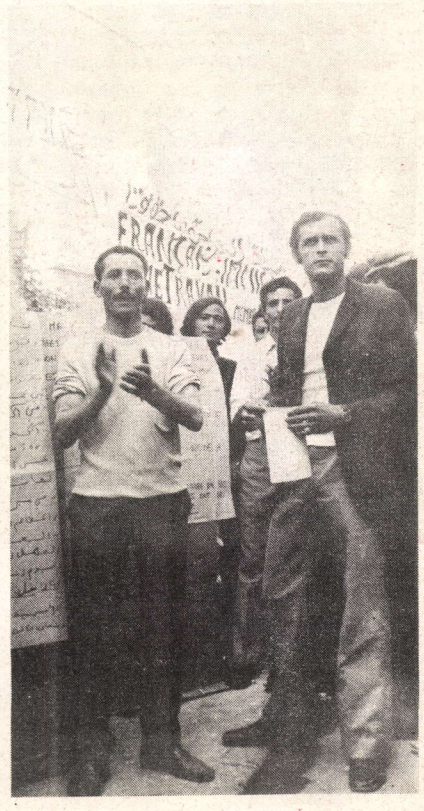

Un esprit simple dans un corps pur

M. Léon Héritier (un nom prédestiné !), maire de Fréjus, fait partie des douze mille maires et conseillers généraux qui ont protesté publiquement contre l'avortement. Mais il a découvert, lui, un argument inattendu pour étayer son opinion, c'est « qu'à l'heure où la surpopulation est un fait acquis dans la majorité des pays sous-développés, la protection de la race blanche doit préoccuper tous les responsables ». *Et d'ajouter :* « Si tous ces immigrés viennent chez nous, c'est que le vide les attire ».

On tremble à l'idée de ce qui pourrait se passer si un immigré découvrait la vacuité qui règne sous la calote crânienne de M. Héritier. Ce dernier semble ignorer que les Nord-Africains, les Portugais, les Espagnols, qu'il doit tant redouter et qui constituent un important contingent de l'immigration, font partie de la même race blanche (rameau méditerranéen) que les Français du Midi et donc, vraisemblablement, que M. Héritier lui-même.

- M. Héritier ne constitue d'ailleurs pas le meilleur exemple de l'idée qu'il défend : il aurait contribué à mettre au monde deux enfants seulement. Allons, M. Héritier, on peut faire mieux que ça !

Il est vrai qu'il ne faut pas exiger une logique trop rigoureuse de la part d'un homme qui fut colonel dans l'infanterie de marine, arme qui, comme chacun sait, développe davantage l'individu au niveau des mollets qu'au niveau de la cervelle.

André VICTOR.

Communiqué du GISTI

La misère des conditions de logement :

DEUX JEUNES TRAVAILLEURS PORTUGAIS MEURENT ASPHYXIES A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Le 5 décembre dernier, deux jeunes travailleurs portugais, deux frères, Ramiro et Fernando Gomes Carneiro, respectivement de 20 et 19 ans, sont morts asphyxiés dans leur chambre. Les deux corps n'ont été découverts que cinq jours plus tard, le dimanche 9 décembre. Ils habitaient à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), au 50, rue de Paris.

Ramiro était en France depuis quatre ans ; il travaillait comme OS aux Ets Siccardi de Villeneuve-le-Roi. Fernando avait émigré depuis deux mois pour ne pas faire le service militaire et il avait commencé à travailler dans l'usine Renault de Villeneuve-Triage, deux jours auparavant. Ils étaient originaires de Lourosa (district de Porto), d'une famille de huit enfants dont cinq vivaient en France.

Le pâté de maisons-taudis, qui se trouve au 50, rue de Paris, est, une fois de plus, un exemple de la misère des conditions de logement et de vie des classes travailleuses et en particulier des immigrés. On entre par un passage étroit qui conduit au pâté de maisons à l'intérieur en retrait par rapport aux immeubles qui donnent sur la rue. Là, on trouve une série de logements, collés les uns aux autres. Tout est vieux et pourri. Les murs sont branlants ; le plâtre laisse entrevoir le bois et la brique ; les escaliers en bois qui conduisent aux étages sont très raides, l'installation électrique est très vieille.

Les propriétaires vivent en Normandie... des profits qu'ils reçoivent des dix familles, pour la plupart françaises, qui habitent là. Les frères Carneiro habitaient une petite chambre « meublée » au premier étage ; ils payaient 150 F de loyer par mois.

« L'appareil de chauffage à charbon qu'ils avaient dans la chambre datait de la guerre de 1914... une pièce de musée ! Et ce n'est pas le seul, dans les autres chambres c'est la même chose », **déclare un voisin.**

« Regardez la cheminée, **nous dit un jeune Portugais,** elle n'a pas de chapeau comme les autres. Or, cette nuit-là, il a beaucoup plu. L'eau a dû entrer comme d'habitude dans la cheminée et a éteint le feu ; la chambre s'est alors remplie de fumée et de gaz toxique. De plus, la fumée et le gaz ne pouvaient s'échapper, étant donné que l'installation était fissurée. »

Aussitôt que les corps ont été découverts, la police a ouvert une enquête. Bien que les résultats ne soient pas encore connus, il ne fait pas de doute que Ramiro et Fernando sont morts asphyxiés par le gaz carbonique qui s'est échappé du poêle à charbon.

A l'usine et dans le quartier, la solidarité s'organise : camarades de travail, voisins, commerçants — immigrés et français — y participent.

« Justice doit être faite et les responsables doivent payer pour leur crime », **conclut un des amis des deux frères.**

La police raciste de Nanterre à l'œuvre

Il était environ 17 h 30, jeudi 20 décembre, rue du Havre, à Nanterre, devant une cité de transit où vivent des travailleurs immigrés. Un policier est là pour régler la circulation.

C'est alors qu'un jeune travailleur algérien traverse la rue avant que le policier ne lui fasse signe. Aussitôt, le policier l'interpelle brutalement et le saisit par son manteau si violemment qu'il le lui déchire. Un autre policier se précipite à la rescousse et, tous deux, ils « maîtrisent » le jeune et commencent à le frapper. Il y a là beaucoup de témoins arabes, dont de nombreux enfants qui courent prévenir les parents. Lorsque le frère arrivera sur les lieux et demandera des explications, il recevra pour toute réponse une claque en pleine figure. Quant à la mère, elle sera insultée grossièrement par les policiers excités. Quelques minutes après, un car embarque le jeune Algérien au commissariat.

Nous avons alors accompagné la mère au commissariat de la préfecture de Nanterre. Les policiers de service au poste nieront d'abord la présence du jeune homme dans le commissariat. Devant notre insistance, ils finiront par reconnaître que le jeune homme est effectivement là et qu'il est inculpé de rébellion et d'outrages à agents. Peu après, le père étant rentré de son travail, nous retournerons au commissariat. Un inspecteur arrogant nous recevra, qui se permettra même d'ironiser : **« Vous savez, il est peut-être mort... C'est bien connu, avec la police, les pompes funèbres s'enrichissent ».** Il est visiblement satisfait de « son affaire », car il espère que le jeune passera le lendemain en « flagrant délit ».

Depuis, le jeune homme a été au dépôt et est passé devant le juge d'instruction. Celui-ci a confirmé son inculpation, mais l'a laissé en liberté provisoire. En effet le témoignage des policiers était apparu contradictoire, même au juge.

Mais cette « bavure » n'est pas la première, les policiers de Nanterre n'en sont pas à leur coup d'essai : les injures racistes, les coups, les nuits passées au poste sans motif sont monnaie courante.

Cette affaire ne doit pas être étouffée, les flics racistes ne doivent pas faire leur sale coup en douce, l'inculpation de notre camarade doit être immédiatement retirée.

Correspondant L.O.

PARIS XIV arrondissement

Meeting Lutte Ouvrière

Samedi 15 janvier

à 20 h 30

Salle Alésia-Châtillon
16 bis, av. Jean-Moulin
PARIS XIV
(Métro Alésia)